



Evaluation du projet
« Accès à l'eau, à l'assainissement et à
l'électricité pour 9 villages isolés : Villages,
Santé, Développement Durable »

Rapport final

Kokou SEMANOU
Laurent GROLLEAU

Juillet 2021

TABLE DES MATIERES :

RESUME EXECUTIF	4
RECOMMANDATIONS	8
I. CONTEXTE DE L'EVALUATION	10
1.1 Contexte général de mise en œuvre du projet	10
1.2 Le champ de l'évaluation	12
II. L'EVALUATION ET SON DEROULEMENT	13
2.1 Objectifs et enjeux de l'évaluation - questions prises en compte	13
2.2 Méthodologie de l'évaluation	14
2.3 Les principales étapes de l'évaluation	14
2.4 Déroulement	16
III. LA PERFORMANCE DU PROJET	17
3.1 Pertinence et cohérence	17
3.2 Sur la perception du cadre d'intervention	17
3.3 Sur les résultats et effets des actions financées	22
3.4 Efficacité de l'intervention	24
3.5 Durabilité et pérennisation	33
3.6 Les facteurs de pérennité	34
3.7 Effets et impacts	42
3.8 Réplicabilité	47
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES	49
4.1 A l'endroit de « Electriciens sans frontières »	50
4.2 Aux collectivités locales et communautés bénéficiaires	50
4.3 Aux autorités administratives et techniques	51
ANNEXES	52
Annexe 1 : Détails des réalisations du projet par site	53
Annexe 2 : Cadre des indicateurs de résultats du projet	59
Annexe 3 : Mode de fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation	67
Annexe 4 : Focus sur la méthodologie globale de la mission des consultant	68
Annexe 5 : Quelques témoignages de bénéficiaires du projet	70
Annexe 6 : liste des personnes rencontrées au Togo dans le cadre de l'évaluation	72
Annexe 7 : Note de synthèse des entretiens menés en France	74

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	: Agence Française de Développement
AT2ER	: Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables
AUSEP	: Association des Usagers d'Eau Potable
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CFTP	: Centre de Formation Technique Professionnelle
CLG	: Comité Local de Gestion
DPS	: Direction Préfectorales de la Santé
DSE	: Dispositif de Suivi-Evaluation
EHA	: Eau Hygiène et Assainissement
EPP	: Ecole Primaire Publique
ETD	: Entreprise Territoires et Développement
GSEP	: Groupe Suivi-Evaluation et Planification
MEHV	: Ministère de l'Eau, Hydraulique Villageoise
ODD	: Objectif de Développement Durable
OSC	: Organisation de la Société Civile
PND	: Plan National de Développement
SOFIE	: Système du gouvernement togolais de Suivi Ouvrages de Forages et des Indicateurs pour l'Eau
USP	: Unité de Santé Primaire
VIP	: Ventilated Improved Pit (latrine améliorée auto-ventilée)

RESUME EXECUTIF

L'Association Électriciens sans frontières, ONG de solidarité internationale créée en 1986, intervient au Togo depuis plus de 15 ans et y a mis en œuvre environ 15 projets d'accès à l'eau et à l'électricité dans le but de contribuer durablement au développement social et économique des populations vivant en milieu rural. Ces projets sont mis en œuvre en collaborant avec des entreprises et fournisseurs locaux du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie. Dans le cadre de sa mission, Électriciens sans frontières veille aussi à s'inscrire dans les politiques sectorielles de l'Etat togolais.

En 2017, l'Association Electriciens sans frontières s'est engagée dans la préfecture du Haho, région des Plateaux au Togo, avec l'appui de ses partenaires, sur la mise en œuvre d'un projet « Villages, Santé et Développement Durable » par une approche innovante et plus ambitieuse portant sur le concept « eau, assainissement et énergie », trois domaines d'action réalisés simultanément.

En effet, au Togo, malgré les efforts d'investissement fournis dans le cadre des ODD, les secteurs de l'eau et de l'assainissement (ODD 6) et de l'accès à l'électricité (ODD 7) souffrent encore d'un fort retard en termes de développement des infrastructures, qui sont par ailleurs confrontées à des problèmes d'organisation et de gestion importants.

Les taux de desserte et la qualité du service y sont les plus bas de la sous-région. La plupart des écoles et des centres de santé ne disposent pas d'infrastructures sanitaires. Le taux d'accès de la population aux infrastructures de gestion des eaux usées est de 7%. Le taux d'électrification en milieu rural est de l'ordre de 16% ; en milieu rural, les taux d'accès à l'eau potable est de 40 % et celui de l'assainissement 2 %. La majorité de la population y pratique encore la défécation à l'air libre.

Cette absence d'accès à l'eau, l'assainissement et l'énergie pèse sur les conditions de vie des populations et entrave tous les secteurs du développement : santé, éducation, nutrition, agriculture, environnement.

Le projet « Villages, Santé et Développement Durable » (2017-2021) a été formulé dans ce contexte pour répondre à ces besoins considérables et contribuer à l'accès universel à tous à l'eau et à l'assainissement, améliorer l'électrification des zones rurales et assurer une gestion durable de ces ressources comme le Togo s'y est engagé d'ici à 2030.

L'objectif principal du projet « Village, santé, développement durable » vise donc à fournir à la population, durablement, et de façon intégrée, un accès à une eau de qualité, à des services d'assainissement, et à une énergie électrique respectueuse de l'environnement.

A plus long terme, le projet vise l'atteinte des impacts suivants :

- **Contribuer au développement économique local** : la formation professionnelle et l'accompagnement du projet doivent notamment permettre, pour sa pérennisation, d'engendrer des activités de maintenance et de dépannage des installations sur toute la zone du projet.
- **Inciter à la « duplication » de cette approche dans d'autres villages de cette région du Togo** : la réussite du projet ainsi que l'implication des autorités, acteurs et actrices locaux dans sa mise en œuvre doivent constituer autant de points forts qui inviteront à poursuivre la démarche dans d'autres villages de la région et limiteront ainsi le risque d'exode rural, particulièrement chez les jeunes.

L'action s'est déployée dans 9 villages de 4 communes de la préfecture du Haho (région des plateaux) en 3 phases :

- Janvier 2018 - février 2019 (puis suivi-évaluation des aménagements) : villages de Akakè, Kponou, Tsinigan.
- Mars 2019 – février 2020 (puis suivi-évaluation des aménagements) : villages de Kpégbadja, Alati Kpota, Akpakpakpé.
- Mars 2020 – Juin 2021 (puis suivi-évaluation des aménagements): Asrama, Amakpapé, Huiléhoé.

Les bénéficiaires de l'action étaient estimés à 84 400 personnes réparties comme suit :

- 78 400 personnes bénéficiaires de services de santé de ces sites ;
- 1 810 élèves du primaire au lycée ;
- 4 190 villageois bénéficieront des installations.

Pour atteindre ces objectifs, les réalisations concernent les 3 domaines, simultanément, sur chaque site. Au total, 9 sites constitués de communautés villageoises et/ou des établissements sanitaires et /ou des établissements scolaires ont bénéficié des services fournis. Les réalisations varient selon les sites et les besoins exprimés :

- **Accès à l'eau** : production d'eau à partir de l'exploitation de forages nouveaux ou existants, construction de citernes d'eau (impluvium), équipement en château d'eau, équipement en énergie solaire pour l'alimentation des pompes, pose de réseaux d'eau, bornes fontaines.
- **Electricité** : équipement en panneaux solaires, installation de réseau électrique interne dans des bâtiments (écoles, centres de santé), équipement en lampadaires publics.
- **Assainissement** : construction de latrines (écoles, centres de santé) et mise en place de poubelles.

Le projet a également investi dans **le soutien à la jeunesse par la formation professionnelle, la sensibilisation des populations utilisant les services et des autorités locales. L'appui à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale des services et notamment la prise en charge de la gouvernance du service d'eau potable sur leur territoire** font également l'objet de cette évaluation.

La démarche a été participative, impliquant tous les acteurs et les parties prenantes à tous les niveaux : ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise, le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, des partenaires locaux de développement, les autorités administratives et locales, des opérateurs privés, les populations à la base, ... etc.

De l'évaluation réalisée, il ressort :

➤ **Pertinence et cohérence**

Les méthodes employées pour atteindre les objectifs du projet sont cohérentes avec le contexte local, régional et répondent aux politiques et stratégies de développement au Togo.

Des aspects intéressants et forts de la démarche ont pu être confirmés : l'identification des besoins à partir d'un plan de développement préfectoral confirmée par la demande exprimée des acteurs locaux, la caution des ministères de tutelle, le partenariat avec des acteurs de développement et des opérateurs privés et avec le centre de formation technique et professionnel de Notsè, la mise en place de dispositif de gestion et de suivi-évaluation, la prise en compte de la dynamique de décentralisation.

L'implication des services techniques déconcentrés assure la cohérence avec les politiques et stratégies nationales. La disponibilité, la présence et l'engagement des services techniques déconcentrés constituent un facteur nécessaire à la consolidation de la démarche et restent des enjeux pour la pérennité des installations.

L'innovation de la démarche dans la promotion du concept « eau, assainissement et électrification » répond de manière satisfaisante aux besoins essentiels prioritaires des populations des communautés cibles.

La démarche proposée par Electriciens sans frontières est souple et a pu s'adapter au contexte difficile de la covid-19 par le renforcement des partenariats locaux et un rôle accru de ceux-ci dans la mise en œuvre du projet.

Des efforts sont faits pour instaurer une budgétisation (USP, CEG) et un paiement de tous les services fournis mais ils se heurtent au manque de volonté de certains acteurs locaux.

La démarche adoptée basée sur des diagnostics préalables et une planification de développement préfectorale est appréciée. Le projet s'inscrit bien dans la politique nationale de développement et a reçu le soutien des parties prenantes des secteurs, des autorités locales, régionales pleinement impliquées et informées tout au long de la mise en œuvre.

Le projet est par conséquent, pertinent et cohérent.

Appréciation de la pertinence : très satisfaisante.

➤ Efficacité

Les activités ont été réalisées conformément aux prévisions malgré un contexte sanitaire difficile. Des moyens humains et matériel adaptés ont été mobilisés pour obtenir les résultats. Les ouvrages réalisés sont fréquentés, très exploités. Les services fournis sont appréciés des populations. Mais le dispositif de suivi-évaluation des aménagements ne permet pas aujourd'hui d'assurer le maintien de la qualité des services fournis.

L'action a été menée efficacement, le projet a atteint presque 100% des résultats attendus sur le plan quantitatif (eau, assainissement et électricité).

Au plan qualitatif, les services fournis à Kpégbadja pour l'accès à l'eau potable sont limités, conséquence de l'insuffisance des débits de production de ces forages. De même, le débit de production du forage de Alati-Kpota est trop faible pour répondre suffisamment à la demande en eau des populations en période chaude.

Pour l'assainissement, les objectifs du projet ont été atteints. Les bénéficiaires utilisent les ouvrages réalisés dans les communautés, les écoles, les USP.

Pour l'électricité, le temps de fonctionnement varie avec la capacité de charge des batteries. La durée d'éclairage diminue avec le temps selon l'âge des batteries. Leur remplacement n'est pas encore assuré.

Appréciation de l'efficacité de l'action : très satisfaisante

➤ Durabilité et pérennité

Le projet a bien intégré tous les facteurs de pérennité dans son processus de mise en œuvre. Des efforts ont été faits pour assurer la pérennité des services sous toutes ses formes : pérennité institutionnelle, sociale, technique, financière, environnementale.

L'ensemble des dispositions prises (implication des acteurs et parties prenantes, les structures de gestion, les choix technologiques, les partenariats locaux, la responsabilisation des acteurs et leur

autonomisation financière, la prise en compte de l'environnement, etc.) contribue au renforcement de la pérennité des services délivrés dans le cadre du projet.

Mais, des points de vigilance (le turnover des services déconcentrés, la faible mise en pratique des outils de gestion, la faible mobilisation des recettes, l'insuffisance de savoir-faire technique, etc.) ont été notés. Leur suivi dans le cadre d'un projet pluriannuel Notsé « II », ou de missions futures d'Electriciens sans frontières, permettra d'améliorer la situation.

La place et l'importance du rôle du dispositif de suivi-évaluation sont reconnues par les acteurs. La faiblesse à ce niveau demeure dans la mobilisation des membres du GSEP et surtout leur motivation pour qu'ils assurent pleinement leur mission. L'implication progressive des communes dans le suivi des aménagements et des CLG peut rassurer sur cette recherche de durabilité.

Appréciation des dispositions prises pour la pérennisation : satisfaisante, toutefois des points qui restent à approfondir et améliorer en mettant à profit les futures interventions d'Electriciens sans frontières dans la région du Haho

➤ Effets et impacts

Au-delà de ses contributions à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité dans les communautés, écoles, centres de santé ciblés, il est indéniable que le projet a eu des impacts positifs dans la vie des populations.

Ces impacts sont visibles à travers divers témoignages qui expriment l'allègement de la corvée d'eau, les réductions de temps et de distance consacrés à la recherche de l'eau, les fréquentations des centres de santé, les conditions de soins dans les centres de santé, celles de l'apprentissage en milieu scolaire, l'amélioration des revenus de fontainiers, le renforcement de la connaissance en pratique de métiers, le changement de comportement en matière d'hygiène et assainissement.

Toutefois, ces changements d'habitudes et l'appropriation de ces nouvelles pratiques devront être vérifiés sur le long terme

Appréciation des impacts : très satisfaisante

➤ Réplicabilité

L'approche combinée « Eau, Assainissement, Energie » est innovante et a rencontré l'adhésion totale des acteurs et parties prenantes (Ministère de l'Eau), autorités régionales, préfectorales et des populations. Les populations sont satisfaites de la prise en compte de leurs besoins prioritaires personnels comme collectifs en matière de santé et d'éducation.

Une diffusion plus large du modèle sera bien accueillie tant des gouvernants que des populations.

Pour susciter une adhésion plus large, nécessairement il va falloir promouvoir le concept, communiquer sur les résultats et inviter les partenaires techniques à investir en ce sens, et également mener une réflexion plus poussée sur le modèle économique de l'exploitation à long terme des techniques et technologies (tout à fait appropriées pour ailleurs) qui sont proposées

Appréciation de la replicabilité : Le concept est répliquable avec l'adhésion totale des acteurs et parties prenantes. Il est nécessaire de communiquer, diffuser les résultats obtenus de Notsé 1 serait également souhaitable de mener une réflexion poussée avec les parties prenantes locales (publiques et privées) sur un modèle économique qui permettrait de garantir un entretien et un renouvellement des installations à plus long terme.

RECOMMANDATIONS

Pour renforcer ces acquis et améliorer les points faibles notés, les principales recommandations formulées sont :

A l'endroit de « Electriciens sans frontières »

❖ Dans le sens de la durabilité du projet

- **Renforcer la sensibilisation** des populations bénéficiaires
- **Poursuivre** l'accompagnement des comités locaux de gestion
- **Renforcer la dimension « genre »** de son intervention : en étant attentif à la prise en compte des besoins exprimés par les femmes et filles pour l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation ; en encourageant explicitement leur participation aux débats locaux et aux instances de décisions et, à terme, aux espaces de réflexion/échange dans les réseaux WASH au Togo ; ainsi qu'en encourageant leur accès aux métiers « techniques » (apprentissage)
- **Achever les travaux** restants (Amakpapé, le captage de Akakè, vanne à Tsinigan, divers compteurs en disfonctionnement ...)
- **Renforcer la relation formelle** entre les communautés (CLG) et les opérateurs privés pour assurer la maintenance et l'entretien
- **Formaliser la relation contractuelle** « Soleil Energie/ESF/CLG » pour la maintenance des équipements solaires (fréquence semestrielle)
- Mettre à disposition de chaque CLG bénéficiaire d'équipement solaire, **un carnet de prix des équipements** usuels
- **Poursuivre le plaidoyer** auprès des autorités administratives pour rendre effectives les contributions des USP aux consommations d'eau et d'électricité
- **Tirer un bilan conjoint et ajuster le rôle de partenaires** : en s'appuyant sur l'évaluation, prendre un temps de bilan conjoint et partager attentes et stratégies respectives - avant Notsé II

❖ Dans le sens de la répliquabilité du projet

- **Intégrer** le début de la sensibilisation des populations dans la phase d'avant la mise en œuvre du projet
- **Impliquer** les gouvernants locaux (communes) dans la mise en œuvre du projet
- **S'assurer de la qualité de production des forages existants** (anciens) à exploiter, par la réalisation d'études spécifiques complémentaires plus approfondies même si le coût de revient est plus élevé
- **Latrines** (revoir le découpage des tôles de couverture des fosses – adopter un volet par compartiment)

Aux collectivités locales et communautés bénéficiaires

✓ Collectivités locales

- **S'approprier la gouvernance des services** fournis
- **Assurer la maîtrise d'ouvrage des services** fournis par le suivi régulier de la gestion des équipements et du fonctionnement des CLG
- **Accompagner les CLG à la maîtrise de la gestion des services** (eau, assainissement, électricité)
- Sur les sites où l'ouvrage de production est préalablement affecté à une institution, **travailler à la bonne cohabitation avec les communautés et institutions.**

✓ **Communautés bénéficiaires**

- **Redynamiser** le fonctionnement des CLG (Renouveler les comités de gestion notamment ceux qui ne fonctionnent plus ou remplacer les membres qui ne participent pas aux activités ou absents)
- **Établir des règles de gestion** du service d'eau
- **Rechercher des synergies avec les associations d'usagers de l'eau potable (AUSEP)** en relation avec la direction régionale de l'hydraulique.
- **Pérenniser les services** fournis par le projet (réorganiser la vente de l'eau au volume ; cohérence entre les recettes et volumes d'eau relevés au compteur, paiement de l'eau et l'électricité par **tous les usagers**)
- **Motiver le comité local de gestion** (à étudier)

Aux autorités administratives et techniques

✓ **Au ministère de l'eau et de l'assainissement**

- Pérenniser les services d'eau fournis dans les **établissements scolaires et sanitaires**
- **Intégrer les réalisations dans le système national de suivi de l'accès à l'eau**
- **Investir** pour le captage d'une source d'eau pérenne (forage) au profit de Kpégbadja, Alati-kpota, de Huiléhoé

✓ **Au ministère de la formation professionnelle, technique**

- **Viabiliser la filière « chaudronnerie » du CFTP Notsè**
- **Accompagner les jeunes diplômés** pour une meilleure intégration dans la vie professionnelle.

I. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1 Contexte général de mise en œuvre du projet

▪ La problématique de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité au Togo et ses principales évolutions sur la période 2018 -2021

Au Togo, les secteurs de l'eau et de l'assainissement (ODD 6) et de l'accès à l'électricité (ODD 7) souffrent d'un fort retard en termes de développement des infrastructures qui sont par ailleurs confrontées à des problèmes d'organisation et de gestion importants.

Les taux de desserte et la qualité du service y sont les plus bas de la sous-région. La plupart des écoles et des centres de santé ne disposent pas d'infrastructures sanitaires. Le taux d'accès de la population aux infrastructures de gestion des eaux usées est de 7%. Le taux d'électrification en milieu rural est de l'ordre de 16%.

Alors même que les Objectifs de Développement Durable ont été adoptés en 2015 et que le droit à l'eau et à l'assainissement a été reconnu comme un droit humain par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2010, en milieu rural (60 % de la population) les taux d'accès à l'eau potable (40 %) et à l'assainissement (2 %) sont encore plus faibles. La majorité de la population y pratique encore la défécation à l'air libre.

Cette absence d'accès à l'eau, l'assainissement et l'énergie pèse sur les conditions de vie des populations et entrave tous les secteurs du développement : santé, éducation, nutrition, agriculture, environnement...

Depuis quelques années, le pays investit donc significativement dans ces trois secteurs, mais, malgré ses efforts, les besoins restent considérables et les défis importants pour garantir l'accès universel à tous à l'eau et à l'assainissement, améliorer l'électrification des zones rurales et assurer une gestion durable de ces ressources comme le Togo s'y est engagé d'ici à 2030.

Focus sur le processus de décentralisation au Togo, ses premiers effets et impacts futurs sur le secteur de l'EHA

L'Etat togolais s'appuie aussi pour la mise en œuvre de ses politiques en matière d'EHA sur les collectivités territoriales¹. Les élections municipales qui se sont tenues en juin 2019, la création de nouvelles communes (quatre communes au lieu d'une dans la zone d'intervention du projet (Haho)) aux superficies donc plus réduites, et la mise en place de nouvelles équipes devraient ainsi permettre aux communes de mieux assurer les prérogatives que leur donnent les nouvelles dispositions en matière de décentralisation, tout en impliquant davantage les communautés locales dans la gouvernance et l'exploitation des services (conventions de transfert des installations et de gestion des installations...).

Mais les nouveaux élus et leurs équipes arrivés en 2019 n'étaient ni préparés ni formés pour assurer ces nouvelles responsabilités, et l'impact de la décentralisation sur la gestion des services dans la région du Haho est pour l'instant quasi nul.

▪ La stratégie et les actions de développement de Electriciens sans frontières au Togo

L'Association Électriciens sans frontières, ONG de solidarité internationale créée en 1986, intervient au Togo depuis plus de 15 ans et y a mis en œuvre environ 15 projets d'accès à l'eau et à l'électricité dans le but d'assurer durablement le développement social et économique des populations vivant en milieu rural. Ces projets sont mis en œuvre en collaborant avec des entreprises et fournisseurs locaux du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie. Dans le cadre de sa mission, Électriciens sans frontières veille aussi à s'inscrire dans les politiques sectorielles de l'Etat togolais.

¹ Loi n° 2017-008 du 29 juin 2017, portant création de communes, consacrant la communalisation intégrale avec 117 communes créées)

En se projetant sur le long terme (programmes triennaux) et en s'attaquant de manière simultanée, combinée et innovante aux 3 secteurs que sont l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie dans la préfecture du Haho, Électriciens sans frontières a développé depuis 2017 une vision et une action plus ambitieuses que par le passé. Dans sa recherche d'efficacité, d'une meilleure appropriation et gouvernance locale et de plus d'impacts, l'association porte également une attention plus forte dans son intervention aux dimensions santé, formation et implication de la jeunesse, protection de l'environnement et genre.

▪ Les objectifs du premier projet triennal 2017 -2021

L'objectif principal du projet « Village, santé, développement durable » vise donc à fournir à la population, durablement, et de façon intégrée, un accès à une eau de qualité, à des services d'assainissement, et à une énergie électrique respectueuse de l'environnement.

A plus long terme, le projet vise l'atteinte des impacts suivants :

- **Contribuer au développement économique local** : la formation professionnelle et l'accompagnement du projet doivent notamment permettre, pour sa pérennisation, d'engendrer des activités de maintenance et de dépannage des installations sur toute la zone du projet.
- **Inciter à la « duplication » de cette approche dans d'autres villages de cette région du Togo** : la réussite du projet ainsi que l'implication des autorités, acteurs et actrices locaux dans sa mise en œuvre doivent constituer autant de points forts qui inviteront à poursuivre la démarche dans d'autres villages de la région et limiteront ainsi le risque d'exode rural, particulièrement chez les jeunes.

L'action s'est déployée dans 4 communes de la préfecture du Haho (région des plateaux) en 3 phases :

- Janvier 2018 - février 2019 (puis suivi-évaluation des aménagements) : villages de Akakè, Kponou, Tsinigan.
- Mars 2019 – février 2020 (puis suivi-évaluation des aménagements) : villages de Kpégbadja, Alati Kpota, Akpakpakpé.
- Mars 2020 – Juin 2021 (puis suivi-évaluation des aménagements): Asrama, Amakpapé, Huiléhoé.

Les bénéficiaires de l'action sont estimés à 84 400 personnes réparties comme suit :

- 78 400 personnes bénéficiaires de services de santé de ces sites ;
- 1 810 élèves du primaire au lycée ;
- 4 190 villageois bénéficieront des installations.

▪ Le suivi et l'évaluation de l'action et leurs implications

Electriciens sans frontières a également souhaité développer sur ce projet à trois ans une démarche spécifique de suivi-évaluation partagée avec les acteurs locaux (les autorités administratives et les services techniques) afin de garantir la durabilité du projet. Cette démarche de suivi-évaluation a été accompagnée de février 2020 à juin 2021 par les consultants qui réalisent également l'évaluation finale du projet, objet du présent rapport.²

Pour rappel, la mise en œuvre de ce premier projet triennal devait arriver à terme en février 2021 mais sa durée a été prorogée par Electriciens sans frontières et l'AFD jusqu'en décembre 2021 en raison de la pandémie de COVID.

Pour tenir compte de ce contexte exceptionnel, cette évaluation finale (phase de cadrage et mission terrain) prévue dans un premier temps en février - mars 2021 a donc également été reportée d'un commun accord à juin - juillet 2021 (avenant au contrat F3E- Electriciens sans frontières -Consultants de février 2021).

² Cf. annexe spécifique à ce rapport sur la globalité de la démarche, son déroulement et ses enseignements.

Les recommandations des évaluateurs serviront de base de travail à la formulation d'un nouveau projet triennal dans cette même région, qu'Electriciens sans frontières souhaite soumettre à l'AFD au dernier trimestre 2021 (suivant la réponse de l'AFD sur la note conceptuelle présentée lors de son Appel à manifestation d'intérêt de juillet 2021)

1.2 Le champ de l'évaluation

L'évaluation concerne toutes les réalisations du projet mis en œuvre dans les quatre (4) communes de la préfecture du Haho dans les domaines de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie. Neuf (9) villages (6 dispensaires, 3 écoles primaires, 2 collèges, 1 lycée) ont bénéficié du projet.

Communes	Villages	Sites	Services fournis dans le cadre du projet
Haho 1	Amakpapé	Dispensaire	Eau, électricité, latrines à l'USP
	Akaké	Village, école primaire	Eau : villages + Ecole primaire Electrification : villages + école primaire Assainissement : village + école primaire
Haho 2	Alati-Kpota	Village, école primaire et CEG	Eau : village + CEG + école primaire Electrification solaire : CEG + école primaire Assainissement (latrines, poubelles) : école primaire et CEG (alimentation en eau des lave-mains des 2 blocs de latrines ³ préexistantes et construction d'un abri à poubelles)
	Akpakpakpé	Village dispensaire et	Eau : village et USP Electrification solaire : USP Assainissement : USP
	Kpégbadia	Village, école primaire	Eau : villages et école primaire Electrification solaire : village + école primaire Assainissement : village + école primaire
Haho 3	Asrama	Lycée + CEG et dispensaire	Eau : lycée + CEG + USP. Electrification solaire du lycée + CEG + USP, Latrines au lycée + USP
	Kponou	Village dispensaire et	Eau : village et USP Electrification solaire : USP

³ Le collège disposait déjà de 2 blocs de latrines

Communes	Villages	Sites	Services fournis dans le cadre du projet
			Latrines : USP
Haho 4	Huiléhoé	dispensaire (+ éventuellement EPP)	Eau : USP (et éventuellement EPP) Electrification : USP Assainissement : USP

Les réalisations varient selon les sites et les besoins exprimés :

- **Accès à l'eau** : production d'eau à partir de l'exploitation de forages nouveaux ou existants, construction de citernes d'eau (impluvium), équipement en château d'eau, équipement en énergie solaire pour l'alimentation des pompes, pose de réseaux d'eau, bornes fontaines.
- **Electricité** : équipement en panneaux solaires, installation de réseau électrique interne dans des bâtiments (écoles, centres de santé), équipement en lampadaires publics.
- **Assainissement** : construction de latrines (écoles, centres de santé) et mise en place de poubelles.

Au-delà de ces réalisations qui permettent un accès direct des usagers aux services, le projet a investi dans le développement de domaines complémentaires devant contribuer à la pérennité des aménagements : **le soutien à la formation professionnelle contribuant à la promotion de la jeunesse, la sensibilisation des populations utilisant les services et des autorités locales, l'appui à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale des services et notamment la prise en charge de la gouvernance du service d'eau potable sur leur territoire** ainsi que la **promotion du genre** feront également l'objet de cette évaluation.

A noter enfin que cette évaluation finale s'inscrit dans une démarche plus vaste de suivi-évaluation qui inclue, dans un même accompagnement (mêmes consultants), un appui à la mise en place d'un système de suivi évaluation des réalisations aménagements porté par les acteurs locaux. L'évaluation finale s'appuie sur, et vient donc compléter, les phases de diagnostic et d'élaboration du dispositif de suivi-évaluation et d'accompagnement des acteurs locaux de gestion des services. Cet accompagnement en deux temps et à deux « dimensions » est nouveau également pour le F3E, la valeur ajoutée de cette démarche particulière de suivi et d'évaluation initiée et mise en place par le projet fera l'objet d'une attention particulière en termes de bilan et d'enseignements.⁴

II. L'EVALUATION ET SON DEROULEMENT

2.1 Objectifs et enjeux de l'évaluation - questions prises en compte

L'évaluation finale doit permettre d'apprécier la qualité des interventions réalisées dans le cadre du projet, la performance du dispositif de suivi mis en place et émettre des recommandations pour une réplification de la démarche.

Pour apprécier la performance du projet, il s'agit tout particulièrement de :

- Caractériser la pertinence et les conditions de réplabilité et de soutenabilité des solutions techniques et des modèles de gouvernance mis en place ;
- Analyser les succès et faiblesses des activités réalisées dans le cadre de sa mise en œuvre, en croisant les regards des différents acteurs impliqués (cf. point 7).

⁴ Cf. annexe 4, une note synthétique spécifique sur la globalité de la démarche, son déroulement et ses enseignements.

L'analyse du projet est réalisée sur des critères de pertinence et de cohérence, d'efficacité, d'effets et d'impact (réplicabilité), et de durabilité. Le rapport d'évaluation (cf. plus loin, Chapitre III) s'appuie notamment sur la structure du cadre évaluatif réalisé lors de la phase de cadrage (cf. note de cadrage de l'évaluation)

Il s'agit également d'en dégager des enseignements d'où seront tirés des recommandations en vue d'un essaimage de la démarche à d'autres territoires.

Les recommandations issues des analyses sont donc formulées pour chaque groupe d'acteurs et de bénéficiaires du projet dans le but de pérenniser les résultats et aussi de favoriser la répliquabilité. Elles ciblent plus particulièrement :

- Pour Electricien sans frontières et ses principaux partenaires associatifs (les associations Les Amis du Togo, Aquassistance, ETD au Togo) : les dispositions à prendre pour garantir la durabilité de l'action menée et favoriser la répliquabilité de l'approche technologique et des résultats ;
- Pour les collectivités locales (les 4 communes) : les éléments contribuant à renforcer la maîtrise d'ouvrage communale en vue d'assurer la performance des services fournis dans le cadre du projet ;
- Pour les acteurs locaux (CLG) et les autorités villageoises : le renforcement de leurs capacités d'appropriation de la gestion des équipements et ouvrages au sein d'une gouvernance collective ;
- Pour les autorités administratives et techniques : ce qui les renforcerait dans l'exercice de leurs prérogatives lorsque celles-ci touchent à la consolidation des acquis du projet et de sa répliquabilité dans la région et sur le territoire national.

Livrables prévus : le compte-rendu de la mission d'évaluation (restitution « à chaud » sur la base d'un support Powerpoint (cf. annexe) et le rapport d'évaluation finale (ce présent rapport).

2.2 Méthodologie de l'évaluation

La démarche adoptée a été participative et a impliqué toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du projet. Elle s'appuie sur une collecte de données et le traitement par triangulation des réponses et des indicateurs recueillis.

2.3 Les principales étapes de l'évaluation

La phase d'évaluation a été structurée en 3 étapes clés :

■ Cadrage de la mission

- Proposition d'une première version de la note de cadrage au COPIL de la mission
- Analyse documentaire complémentaire : collecte et analyse des documents élaborés par Electriciens sans frontières depuis le début de la phase d'accompagnement des consultants (février 2020) et notamment les rapports intermédiaires internes ou aux bailleurs, pour mieux cerner l'évolution du projet, les éventuels changements dans la démarche de mise en œuvre ; documentation des résultats obtenus, des difficultés rencontrées ; identification des points forts et les points à améliorer.
- Information aux autorités togolaises et autres acteurs et parties prenantes au Togo sur la mission de l'évaluation et le fait qu'ils sont mis à contribution dans ce cadre (interviews, visites etc.)
- Réunion avec les équipes France (Skype) pour un retour d'expérience spécifique sur le dispositif de SE ;
- Réunion de cadrage pour le lancement et le partage des objectifs de l'étude et des attentes du commanditaire. Cette réunion s'est déroulée à distance (Covid).

- Ajustements et finalisation de la note de cadrage...

■ Collecte de données

Les données et informations nécessaires sur la vie du projet et les résultats ont été collectés en France et au Togo auprès des parties prenantes du projet et par le biais de visites d'observation des réalisations.

- En France, des entretiens ont été menés avec des membres de l'équipe projet de Electriciens sans Frontières, des associations les Amis du Togo et Aquassistance. (cf. annexe 7)
- Au Togo, à Notsè et à Lomé, où la mission s'est rendue du 28 juin au 09 juillet 2021 conformément au planning de collectes de données (cf. annexes).

Au Togo, dans la préfecture de Notsè, zone d'intervention du projet la mission d'investigation a pu :

- Visiter les 9 sites bénéficiaires du projet,
- Visiter sur chaque site les équipements et ouvrages mis en place : eau (impluvium, forages de production d'eau, alimentation en énergie), assainissement et électricité,
- Echanger avec les populations et les membres des comités locaux de gestion (CLG),
- Echanger avec des enseignants, des agents de santé des institutions bénéficiaires du projet,
- S'entretenir avec les autorités administratives et techniques régionales : le préfet qui a été actif sur la mobilisation des acteurs de la région, les Directeurs régionaux de la Santé et de l'Eau,
- Visiter 2 des 3 nouvelles communes (Haho 3 et Haho 4), échanger avec le 2^{ème} adjoint au maire de Haho 2,
- Echanger avec le corps enseignant et les élèves du centre de formation technique et professionnel de Notsè, bénéficiaires de l'appui et impliqué dans les travaux.
- Echanger avec les jeunes apprentis chaudronniers dont le projet a renforcé les capacités,
- A Lomé, rencontrer et échanger avec le SG du ministère de l'eau, ainsi que le Directeur de l'Enseignement technique et professionnel,
- Echanger avec l'association ETD et l'opérateur privé (Soleil Energie) impliqués dans la mise en œuvre du projet,
- Restituer les premiers constats et enseignements de la missions « à chaud » à Notsè le 08 juillet en regroupant la préfecture (SG), l'inspecteur de l'enseignement du second degré, les points focaux des communes (Haho 2, Haho 3, Haho 4), la direction régionale de l'hydraulique, les comités locaux de gestion de 7 communautés.

La mobilisation de tous ces acteurs, leurs disponibilité et leur volonté de coopération ont permis de mener à bien les investigations prévues.

■ Finalisation et restitutions

Cette phase a consisté à :

- Consolider les analyses et rédiger le rapport provisoire d'évaluation finale : bilan des réalisations du projet, points forts et les points à améliorer, préconisations pour des projets futurs,
- Présenter ce rapport provisoire d'évaluation finale à Electriciens sans frontières et au F3E (juillet 2021),
- Ajuster, compléter et rédiger la synthèse et remettre le rapport final (août 2021),
- Présenter ce rapport final au COPIL de l'évaluation (septembre 2021),
- En assurer une restitution publique avec la participation Electriciens sans frontières, ses partenaires et le F3E (octobre 2021).

2.4 Déroulement

↳ Visites de collectes de données sur les sites et auprès des parties prenantes

- Matérialité et qualité des réalisations d'ouvrages et équipements

Ce sont des visites d'observations sommaires réalisées sur les ouvrages et équipements des 9 sites en complément des visites effectuées en mars 2020 et janvier 2021 dans le cadre du suivi-évaluation pour apprécier la qualité et la fonctionnalité des ouvrages. Une attention particulière a été accordée aux derniers travaux réalisés dans le village de Asrama (raccordement de l'eau en eau potable, l'électrification du lycée et du CEG).

- Fonctionnalité des ouvrages et équipements

Sur chaque site visité, la mission a apprécié la qualité des services fournis (eau, énergie, assainissement). Elle a échangé avec les CLG et les bénéficiaires pour recueillir leur degré de satisfaction, les difficultés rencontrées, les changements apportés par le projet.

- Opérationnalité des comités locaux de gestion (CLG)

Des représentants des CLG ont été rencontrés. Les échanges ont porté sur leur gestion, les outils, les fonds de l'eau disponibles, les entretiens des équipements, les difficultés et contraintes rencontrées.

- Les groupes cibles, les bénéficiaires du projet

Des entretiens ont été réalisés avec des bénéficiaires : usagers de l'eau, des responsables d'établissements scolaires, des responsables d'USP échanger sur les changements observés, depuis la mise en service des équipements. Des témoignages ont été recueillis à cet effet.

- Echanges, entretiens avec les parties prenantes

La mission a échangé avec les autorités administratives, techniques (Ministère de l'eau, de l'hydraulique villageoise, le directeur de l'enseignement technique professionnel), notamment au sujet de la répliquabilité du concept développé, et de la valorisation du savoir-faire technique des jeunes formés dans le cadre du projet.

Les consultants ont également mené des entretiens avec des partenaires et opérateurs dont l'ONG « Entreprise, Territoires et Développement (ETD) » et « Soleil Energie ». Ces entretiens ont essentiellement porté sur leurs rôles, la relation partenariale avec Electriciens sans frontières et les missions réalisées dans le cadre du projet et permis d'écouter leurs recommandations.

↳ Collectes de données qualitatives auprès d'Electriciens sans frontières et partenaires en France

La mission a également recueilli les avis, appréciations et recommandations de l'équipe d'Electriciens sans frontières et de ses membres ayant participé aux différentes missions (Madame C. Gowdy, Messieurs P. Sambarino, P. Courbis, J. Crouzet, L. Musseau), de son secrétaire général (M. JP Cerdan), des Amis Du Togo (M. P. Budan) et de Aquassistance (M. Kamel Djaouti) qui ont collaboré au projet.

Un 5ème entretien pourrait être également organisé d'ici à la restitution finale de l'évaluation avec la personne référente du projet à l'AFD de 2016 à 2020. Cet entretien permettrait de recueillir ses attentes par rapport à l'évaluation, son regard sur la stratégie d'intervention, un échange prospectif en lien avec la stratégie sectorielle et OSC de l'AFD. La possibilité de cet entretien sera confirmée par Electriciens sans frontières.

Les données collectées ont été utilisées afin de trianguler les données terrain et ont permis d'affiner les enjeux de l'évaluation et les attentes des partenaires sur cette mission. Elles ont aussi permis de prioriser les recommandations faites par les consultants et sélectionner les focus. Une synthèse en a également été tirée et est présentée en annexe.

III. LA PERFORMANCE DU PROJET

3.1 Pertinence et cohérence

Rappel du cadre évaluatif :

Perception du cadre d'intervention : Questions évaluatives

- L'intervention est-elle justifiée par rapport au contexte local et national , et de ses évolutions récentes ?
- La stratégie d'intervention permet-elle de répondre aux besoins exprimés par les populations lors de la formulation du projet ?

Résultats et effets des actions financées : Questions évaluatives

Est-ce que le projet participe à :

- L'amélioration des conditions de vie sociales, sanitaire (ex. scolarisation des enfants, baisse des maladies diarrhéiques, liées à l'eau, au péril fécal etc....) ?
- L'amélioration des connaissances et des pratiques en matière d'hygiène et assainissement ?

3.2 Sur la perception du cadre d'intervention

Les acteurs

■ **Une intervention basée sur des principes fondamentaux de solidarité internationale**

L'association Electriciens sans frontières intervient à travers un cadre structuré, éprouvé. Les actions s'inscrivent dans le cadre de la Solidarité internationale par la lutte auprès des acteurs locaux contre les inégalités d'accès à l'électricité, à l'eau et à l'assainissement. L'objectif commun est d'améliorer les conditions de vie des populations par le renforcement de l'accès à l'eau, l'assainissement et de l'énergie.

Les interventions sont fondées sur des leviers de développement prioritaires dont l'accès à une eau de qualité, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, la formation, le développement économique, les énergies renouvelables.

Ces principes sont déjà ceux qui guident depuis plusieurs années les interventions de l'association dans la région des Plateaux avec la réalisation de plusieurs projets.

■ **Une action portée par un engagement fort de bénévoles et un réseau d'acteurs locaux en cohérence avec la stratégie de l'association**

L'action de Electriciens sans frontières s'appuie sur une forte dimension partenariale et collective avec les acteurs et opérateurs locaux et 1200 bénévoles qui s'investissent dans l'identification, la formulation des projets et leur mise en œuvre et leur suivi. Les contributions des bénévoles sont mobilisées de diverses manières : des investissements en compétences techniques, technologiques, et

financiers. Pour chaque projet, une équipe pluridisciplinaire est mobilisée et mise à disposition pour assurer la mise en œuvre efficace.

Electriciens sans frontières a été fidèle à cette approche dans la mise en œuvre de ce projet. Des missions de bénévoles associés à des compétences locales ont mené de manière régulière des actions de construction d'ouvrages et d'équipements, formé et transféré des compétences techniques aux acteurs locaux et suivi à distance l'évolution des aménagements.

La dynamique opérationnelle entre Electriciens sans frontières et les partenaires locaux mise en place a permis un réel partage de connaissances, de compétences et d'expériences entre acteurs et partenaires. L'intérêt de cette coopération qui contribue à la durabilité de l'action, réside dans le transfert de compétences vers des opérateurs locaux qui mettent aussi à disposition leur savoir-faire au profit populations locales.

La démarche appliquée est cohérente avec les principes d'actions de Electriciens sans frontières.

- **Une réelle implication des autorités locales et des services déconcentrés, mais un engagement de leur part intermittent**

Le projet a été mis en œuvre avec et grâce à la forte implication des autorités administratives et les services techniques déconcentrés de l'état.

Un comité de pilotage régional a été mis en place intégrant toutes les directions sectorielles concernées (Education, Santé, Eau) sous l'autorité du préfet du Haho. La direction de l'enseignement technique professionnel et celle de l'agence togolaise d'électrification et des énergies renouvelables (AT2ER) participent à ce comité de pilotage qui se tient à chaque mission de Electriciens sans frontières au Togo.

Le directeur régional de l'eau et de l'hydraulique villageoise a effectué des visites de supervision des travaux afin de veiller au respect des réalisations d'ouvrages et équipements dans les règles de l'art. Chaque réunion de comités de pilotage est une occasion pour présenter le projet, informer sur l'état de la mise en œuvre, les résultats et les perspectives.

Ces acteurs et parties prenantes ont été donc pleinement impliqués dans la mise en œuvre du projet. Mais avec les trois ans de recul du projet, on ne peut que noter le manque d'initiative propre de ce comité, son incapacité à se réunir de lui-même entre les missions de Electriciens sans frontières et donc l'impact limité de cette implication sur la pérennité des aménagements.

Le contexte social et politique :

- **Une intervention justifiée par rapport aux contextes, local et national, et leurs évolutions récentes**

La question de l'accès à l'eau potable se pose avec acuité dans la région des plateaux au Togo, en particulier sur les 9 sites d'interventions. Les informations fournies par le Directeur régional de l'eau et de l'hydraulique villageoise révèlent les taux d'accès à l'eau en 2019 et 2020 respectivement de 42% et 40%. Au moins 60 % de la population de la région des plateaux n'a pas d'accès adéquat à une eau de qualité. Les besoins de la population dont la situation se dégrade entre 2019 et 2020 sur le plan régional restent considérables.

Des entretiens menés avec les populations bénéficiaires pendant la mission, il ressort que le problème d'accès à l'eau est bien réel. Les populations des communautés peinaient pour s'approvisionner en eau de boisson à des sources douteuses, polluées, et à de longues distances. En plus, la quantité d'eau était insuffisante pour couvrir les besoins des ménages.

La situation était tout aussi insupportable dans les centres de santé où l'eau manquait notamment pour les opérations d'accouchements. De même dans les écoles, le manque d'eau potable et d'accès aux toilettes dans le milieu scolaire constituait un véritable frein à l'apprentissage des enfants.

L'assainissement est également problématique à l'échelle des communautés, avec de forts taux de pratique de défécation à l'air libre et tous les risques de pollution et de contamination aux maladies que cette pratique induit.

Pour l'énergie, le taux d'électrification en milieu rural étant très bas, les zones ciblées n'ont toujours pas l'accès minimum pour prétendre à un meilleur cadre de vie.

Au plan national, l'intervention s'inscrit bien dans la politique nationale en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que d'accès à l'énergie. En effet, malgré les efforts accomplis ces dernières années (OMD puis ODD), ces secteurs restent prioritaires pour l'Etat togolais et demandent des actions concrètes pour améliorer la situation des populations. Ainsi, le Plan National de Développement (PND) élaboré pour 2018-2022 se donne des objectifs et axes stratégiques de développement qui « favoriseront l'accès équitable de toutes les populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité et dans le respect de l'environnement ».

Les interventions du projet ont toutes été soumises pour approbation aux autorités administratives et techniques qui ont confirmé la pertinence des actions et leur cohérence avec les objectifs de ce PND.

Le projet est aussi une véritable contribution aux Objectifs de Développement Durable auxquels le Togo a souscrit, en ciblant à la fois :

- L'Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- L'Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.
- L'Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Au-delà de ces objectifs, des questions transversales comme le genre et la jeunesse ont été également pris en compte par les objectifs du projet, là aussi en parfaite cohérence avec le PND du Togo.

Le projet répond donc avec pertinence aux problématiques et stratégies locales, régionales, nationales et internationales.

- **Une intervention qui s'inscrit bien dans le processus de décentralisation politique et organisationnelle togolais, mais dont les ambitions sont freinées par ce cadre qui peine à se mettre en place faute de compétences adéquates**

La prise en compte du processus de décentralisation en cours au Togo lors de la formulation du projet a été une bonne initiative et peut mener au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale sur la gestion des services d'eau potable et d'assainissement surtout dans la phase post-projet.

La prise de fonction des élus dans les 4 communes (Haho1, Haho 2, Haho 3 et Haho 4) après les élections intervenues en juin 2019, constituent ainsi une base intéressante pour une meilleure prise en charge des équipements et le suivi des services fournis à l'échelle communale. La démarche d'intervention a prévu l'implication des communes dans le suivi-évaluation dès leur prise de fonction. Et les dossiers techniques d'exécution des ouvrages et équipements réalisés sur chaque territoire communal seront remis à chaque commune pour en faciliter le suivi.

Mais si les textes de loi sur la décentralisation ont bien transféré des compétences de gestion aux nouveaux élus, pour l'instant, ces acteurs en charge de la gestion des services manquent de savoir-faire et de connaissances en matière de gestion des services de l'eau et de l'assainissement.

Le renforcement de capacités des acteurs communaux constitue donc un véritable enjeu et un point d'attention à prendre en compte dans les actions futures.

- **Un projet réalisé en partenariat avec les ministères de tutelles qui en apprécient la pertinence et l'impact**

Le cadre d'intervention du projet, c'est aussi la validation et l'accompagnement du projet par le ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise et celui de l'enseignement technique et professionnel. L'implication de ces deux ministères par des demandes régulièrement effectuées d'avis de non-objection, leur suivi des activités, les visites d'information sur la vie du projet, a facilité le déroulement des activités sur le terrain.

Des témoignages recueillis, il ressort que les deux ministères sont très heureux de ce partenariat et s'engagent à accompagner le processus de pérennisation des actions réalisées. Et les personnes ressources qui ont suivi le projet ont manifesté leur reconnaissance à l'endroit de Electriciens sans frontières pour les services fournis.

La stratégie d'intervention : définition des besoins, solutions proposées et suivi et la gestion des aménagements

- **Une stratégie d'intervention qui répond aux besoins exprimés par les populations lors de la formulation du projet et légitimée par la planification territoriale et les responsables communautaires**

Le projet a été formulé en s'appuyant sur des diagnostics existants réalisés dans chaque communauté villageoise ciblée, réalisés sur ces territoires avec les acteurs locaux par l'ONG partenaire Entreprise, Territoires, Développement (ETD) en 2014 -2015. Ceux-ci, qui avaient conduit à l'élaboration du plan de développement stratégique préfectoral (2014 – 2016) ont confirmé les difficultés et les besoins des populations. Cette planification territoriale avait aussi permis de prioriser ces besoins exprimés dont l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'accès aux soins de santé dans un environnement sain.

Par ailleurs les interventions dans chaque localité ont été faites avec les autorisations des chefs de Canton qui ont confirmé les demandes des populations.

Ces interventions ont donc bien répondu à des demandes exprimées. Même si dans certains gros bourgs, les besoins en eau, assainissement et électrification demeurent encore un souci pour les populations.

- **Une stratégie d'intervention qui s'appuie sur la promotion d'une offre de services complémentaires « eau, assainissement et l'énergie » en milieu rural, mais des synergies en termes de gouvernance et de pérennisation des services entre ces trois secteurs qui restent difficiles à concrétiser**

Les projets de développement associent souvent dans les interventions « l'eau et assainissement », même dans les agendas internationaux. Ce projet d'Electriciens sans frontières a pour ambition de plus d'intégrer l'énergie à l'offre de services fournis aux populations, aux écoles et aux centres de santé.

Cette initiative donne un sens plus fort aux interventions car la présence de l'énergie en milieu rural contribue également au développement social et économique des territoires, la santé, l'éducation des populations. Elle limite les exodes et fixe les jeunes sur leurs territoires, et favorise la communication entre les habitants. Sur tous les sites, les trois domaines d'intervention sont bien pris en compte pour le bien-être social et économique des populations.

- **Une stratégie qui contribue à la réussite et l'insertion des jeunes scolaires et étudiants**

Pour Electriciens sans frontières l'épanouissement des jeunes et leur contribution au développement de leurs communautés sont des priorités. Les jeunes représentent en effet la tranche d'âge la plus importante dans les communautés rurales et occupent donc une importante place dans le

développement social et économique du Togo. Cette jeunesse qui souhaiterait y contribuer plus encore est toutefois confrontée à des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation et souvent aux ressources nécessaires à son éducation.

Le projet a pris en compte ces préoccupations en investissant d'une part dans le soutien de la formation des jeunes du Centre de Formation Technique et Professionnel (CFTP) de Notsè, d'autre part dans l'amélioration des conditions de scolarisation des jeunes par l'équipement des établissements scolaires (CEG de Alati-Kpota, lycée et CEG de Asrama) en point d'eau, en ouvrages d'assainissement (latrines et poubelles) et en fourniture d'électricité (lampadaires, électrification de salles de classes et salles informatiques et de professeur).

Cette jeunesse grâce au projet intègre également les structures de développement au sein des communautés : Ainsi, même si cette démarche de promotion de la jeunesse n'est ni explicite, ni imposée, il a été constaté que 70 à 90% des membres des 9 CLG mis en place ont moins de 35 ans. La stratégie du projet a donc clairement contribué à une montée du leadership de la jeunesse dans les villages ciblés.

- **Un impact réel en termes d'amélioration des conditions de vie des femmes et jeunes filles mais une place du genre dans la démarche encore trop timide**

A l'instar des pays de la sous-région Ouest-africaine, les femmes et les filles dans les communautés togolaises ont la charge de l'approvisionnement en eau potable dans les ménages. Ce qui constitue un obstacle à la scolarisation des filles tout comme le manque d'équipement de latrines en milieu scolaire qui conduit souvent à l'abandon de l'école par jeunes filles.

Les installations de points d'eau et de latrines dans les écoles, l'amélioration des conditions d'accueil dans les centres de santé (notamment pour les accouchements) contribuent ainsi nettement à améliorer la fréquentation scolaire, le temps d'apprentissage des filles, et leurs conditions de vie.

Mais on peut aussi constater que, dans ces communautés, les femmes ne sont pas impliquées dans la gouvernance et les processus de décision de la société. Les postes de responsabilité restent le plus souvent occupés par les hommes. Ce faible leadership de la femme a été pris en compte dans la mise en place et la formation des CLG, constitués de 9 membres dont 3 femmes en moyenne. Mais, leurs rôles restent limités à une responsabilité sur l'entretien des sites et une veille aux bonnes pratiques d'hygiène aux bords des points d'eau et des latrines reproduisant ainsi des schémas traditionnels et patriarcaux. Certaines femmes sont toutefois aussi chargées du secteur « électricité ». Mais seul le CLG de Kponou compte 4 femmes dans l'équipe de gouvernance avec une femme présidente alors que les femmes sont les principales utilisatrices et bénéficiaires de l'amélioration des services.

Cette prise en compte du genre est pertinente mais le projet n'a pas développé d'approche spécifique genre qui assurait que leurs besoins spécifiques soient systématiquement pris en compte et qu'elles soient décisionnaires dans les choix des sites et aménagement au même titre que les hommes, de même que dans leur gestion. Electriciens sans frontières devrait pouvoir dans le cadre d'une phase ultérieure développer une démarche plus proactive en la matière, en se montrant également plus attentive à la participation des femmes dans les processus d'élaboration et de décision du projet .

- **Une démarche innovante qui intègre le suivi-évaluation mais une appropriation locale de ce suivi évaluation des aménagements et des services encore largement insuffisante pour en assurer la pérennisation**

Le souci d'impliquer les acteurs locaux dans le suivi des équipements et des services à fournir dès la mise en œuvre du projet est une initiative intéressante et une clef de la pérennisation de ces services. Des comités locaux de gestion CLG « eau, assainissement et électricité » constitués de 9 membres par comité ont ainsi été formés et mis en place pour se charger de la gestion des équipements. Chaque comité a pu faire le suivi des aménagements sur le terrain.

Mais la mission d'évaluation finale a confirmé le manque d'assiduité de leur fonctionnement. Les formations dont leurs membres ont bénéficié ont été assurées par ETD. Elles sont très complètes et bien élaborées, mais elles n'ont pas été suivies d'une application par les CLG des outils et méthodes mis au point.

Si pour les premiers CLG, ces formations sont intervenues un peu tard dans le processus (après la réalisation des aménagements), la formation des CLG avait anticipé les réalisations techniques pour les trois derniers villages pour faciliter leur appropriation. Mais ce changement de stratégie n'a pas suffi.

Le fonctionnement insuffisant des CLG est avant tout dû à un manque d'accompagnement, dans leurs nouvelles responsabilités, accompagnement qui était pourtant prévu au départ et devait être réalisé par ETD.

Un autre facteur de démobilisation évoqué par les membres de ces CLG est l'absence de « motivation » ou en clair de rémunération ou d'indemnisation proposées.

- **La pandémie de la covid-19, un obstacle à la démarche proposée par Electriciens sans frontières**

La pandémie de covid-19 a été un obstacle à l'application de certaines dimensions clés de la démarche :

- La vente de l'eau suspendue par l'Etat d'avril à juin 2021 : En effet, pour atténuer les effets de la pandémie sur la situation socioéconomique des populations, l'Etat togolais a décrété la gratuité de l'eau sur le territoire ; ce qui a réduit les recettes mais surtout largement compliqué la reprise du paiement de l'eau à la fin de cette mesure.
- Elle a entraîné l'annulation des missions semestrielles de Electriciens sans frontières de mars 2020 à octobre 2021. Ceci a impacté négativement la sensibilisation des populations bénéficiaires sur les questions primordiales de bonnes pratiques d'hygiène et de maintien de la propreté pour assurer un meilleur cadre de vie, ainsi que sur les questions de suivi et d'entretien des équipements.

3.3 Sur les résultats et effets des actions financées

Grâce à la démarche d'intervention d'Electriciens sans frontières, une bonne organisation et le professionnalisme de son équipe de bénévoles notamment en matière de gestion de projet, leurs choix technologiques adaptés au contexte, les services prévus par le projet ont été intégralement fournis dans les centres de santé, les écoles et au profit des communautés.

Le peu de sensibilisation qui a pu être menée a permis aux populations d'exploiter les ouvrages et équipements. Les conditions de vie de celles-ci ont réellement changé par rapport à celles d'avant les projets. Même si (cf. chapitres précédents) cette sensibilisation est à renforcer ainsi que l'accompagnement des comités de gestion pour garantir l'entretien des équipements et pérenniser les services délivrés.

De l'analyse de la démarche, il ressort les forces et faiblesses ci-dessous décrites :

Forces	Faiblesses
• Demande justifiée, confirmée par les populations et principaux acteurs et parties prenantes • Formulation du projet à partir d'outils de planifications, solides compétences de l'équipe projet en matière de gestion de projets	• Faible accompagnement des structures de gestion • Faible sensibilisation des bénéficiaires (effet covid 19)

Forces	Faiblesses
• La démarche du choix des sites mettant la priorité sur les besoins des USP, les écoles • Prise en compte de la dimension « Eau, assainissement et énergie » de façon intégrée • Implication des services techniques et autorités régionales, préfectorales • Technologie appropriée (CE métallique) • Possibilités de partenariat local (ETD, AT2ER ...) • Implication des opérateurs locaux (plombiers, maçons...) et privés (Soleil Energie)	• Faible appropriation des équipements dans certains villages • Flou sur les stratégies partenariales de chacun (attentes respectives, conséquences et implications sur le projet)

Opportunités	Menaces
▪ Soutien des bénévoles de Electriciens sans frontières ▪ Equipe projet et partenariats solides et stables : ADT – ESF - Aquassistance ▪ Soutien de la DREAHV (possibilité de mise en relation avec les CLG) ▪ Décentralisation suite aux élections locales de juin 2019 (prise en main de la gouvernance des services par les communes)	▪ Gratuité de certains services (eau des forages à PMH, non-paiement de l'eau par certains usagers), gratuité de l'électricité ▪ Usage d'autres sources d'eau pendant la saison des pluies

Synthèse

Les méthodes employées pour atteindre les objectifs du projet sont cohérentes avec le contexte local, régional et répondent aux politiques et stratégies de développement au Togo.

Des aspects intéressants et forts de la démarche ont pu être confirmés : l'identification des besoins à partir d'un plan de développement préfectoral confirmée par la demande exprimée des acteurs locaux, la caution des ministères de tutelle, le partenariat avec des acteurs de développement et des opérateurs privés et avec le centre de formation technique et professionnel de Notsè, la mise en place de dispositif de gestion et de suivi-évaluation, la prise en compte de la dynamique de décentralisation.

L'implication des services techniques déconcentrés assure la cohérence avec les politiques et stratégies nationales. La disponibilité, la présence et l'engagement des services techniques déconcentrés constituent un facteur nécessaire à la consolidation de la démarche et restent des enjeux pour la pérennité des installations.

L'innovation de la démarche dans la promotion du concept « eau, assainissement et électrification » répond de manière satisfaisante aux besoins essentiels prioritaires des populations des communautés cibles.

La démarche proposée par Electriciens sans Frontières est souple et a pu s'adapter au contexte difficile de la covid-19 par le renforcement des partenariats locaux et un rôle accru de ceux-ci dans la mise en œuvre du projet.

Des efforts sont faits pour instaurer une budgétisation (USP, CEG) et un paiement de tous les services fournis mais ils se heurtent au manque de volonté de certains acteurs locaux.

Le projet est pertinent. La démarche adoptée basée sur des diagnostics préalables et une planification de développement préfectorale est appréciée. Le projet s'inscrit bien dans la politique nationale de développement et a reçu le soutien des parties prenantes des secteurs, des autorités locales, régionales pleinement impliquées et informés tout au long de la mise en œuvre.

Recommandations

Les recommandations à ce niveau ciblent les objectifs d'autonomisation : travailler à assurer le paiement des services fournis par tous les usagers (paiement direct ou contributions, budgétisation et suivi budgétaire pour les institutions), en particulier au niveau des agents des institutions bénéficiaires des services.

3.4 Efficacité de l'intervention

Rappel du cadre évaluatif :

Bilan quantitatif et qualitatif du projet : Questions évaluatives

- Les activités ont-elles été réalisées conformément aux prévisions ? Les écarts sont-ils explicables ? Le calendrier de mise en œuvre a-t-il été respecté ? Quels ont été les facteurs limitant ou favorables à leur réalisation ?
- Certaines activités non prévues-ont-elles été menées (notamment en lien avec le contexte de pandémie COVID) ? Sont-elles justifiées ?
- Les moyens humains sur lesquels s'est appuyé Electriciens sans frontières sont-ils adéquats avec les objectifs qu'elle s'est fixé (en termes de résultats et de quantité d'activités) ? Ces moyens lui ont-ils permis d'adapter efficacement ses activités au contexte de la pandémie de COVID ?

➤ Bilan qualitatif et quantitatif du projet par rapport à ses objectifs

- **Des activités réalisées conformément aux prévisions malgré un contexte sanitaire difficile, et des aménagements de qualité largement utilisés**

Dans l'ensemble, les activités prévues ont été exécutées dans le temps impartis. Toutefois, il est observé que la pandémie de la covid-19 a retardé certaines activités de la dernière année.

Par rapport aux prévisions originales du projet, l'état de mise en œuvre - à juillet 2021 - se présente comme suit :

Actions prévues et périodes	Actions réalisées et périodes	Observations	Justifications de l'écart
Akaké (EPP et villages), Kponou (USP), Tsignigan (village et USP) Sept-déc 2018	Akaké (EPP et villages), Kponou (USP), Tsignigan (villages et EPP) (USP) Janvier 2018 - février 2019	Ouvrages et équipements réalisés et fonctionnels	

Actions prévues et périodes	Actions réalisées et périodes	Observations	Justifications de l'écart
Kpégbadja (villages et EPP, Akpakpakpé (village et USP), Alati-Kpota (EPP et CEG) 2019	Kpégbadja (villages et EPP), Akpakpakpé (village et USP), Alati-Kpota (EPP et CEG) Mars 2019 – février 2020	Ouvrages et équipements réalisés et fonctionnels	
Huiléhoé (USP), Asrama (USP, CEG & lycée), Amakpapé (USP) 2020 – août 2021	Huiléhoé Asrama Amakpapé Mars 2020 – Juin 2021	Amakpapé non achevé. Reste la pose de la bache de l'impluvium et le raccordement	Retard imputable au ovid-19 Sera réalisé en novembre 21 (mission Electriciens sans frontières)

Les réalisations couvrent effectivement les 3 domaines d'action prévus : eau + assainissement + électricité sur l'ensemble des sites.

Accès à l'eau potable : 3 types d'aménagements ont été réalisés selon les besoins et les potentialités des sites :

- La valorisation de forages existants (ou nouveaux pour Kponou) qui sert de source de production, équipés d'une pompe solaire qui refoule sur un château d'eau métallique avant la distribution à travers les bornes fontaines ou des robinets. Ce système est installé dans 6 villages : Akaké, Kponou, Kpégbadja, Alatai-Kpota, Akpakpakpé et Tsinigan. Chaque système dessert les communautés villageoises et des USP ou des écoles.
- L'impluvium : une plateforme en béton armé surélevée portant une bache, raccordée aux toits et gouttières des bâtiments. Au total 6 systèmes d'impluvium ont été réalisés dans des USP (Tsinigan, Huiléhoé, Amakpapé,,), écoles (3 Ecoles primaires : Akaké, Kpégbadja et Alati-Kpota).
- Le raccordement à partir d'un réseau existant : c'est le cas des USP d'Amakpapé et d'Asrama ainsi que celui du lycée et CEG d'Asrama raccordés sur des réseaux d'eau gérés respectivement par la Togolaise des eaux et l'Association des Usagers de l'Eau de Asrama.

Accès à l'assainissement : Cette action s'est traduite par l'équipement de villages, d'écoles et d'USP en latrines et poubelles. Au total, 12 blocs de latrines réalisés au profit :

- De communautés villageoises (latrines publiques à Akaké, Kpégbadja) ;
- D'USP (Kponou, Asrama, Huiléhoé, Amakpapé, Akpakpakpé, Tsinigan)
- D'écoles : Asrama (lycée), Akaké, Kpégbadja, Alati-Kpota (EPP).

Ce sont des latrines de types VIP dont les regards d'évacuation des excréta sont couverts de tôles ; les tuyaux d'aération sont PVC. Chaque cabine comprend deux fosses alternées. Les blocs de latrines sont aussi équipés de colonnes de douches modernes raccordées à un bassin d'eau alimenté par la toiture du bloc de latrines.

Les poubelles fournies (2 poubelles par sites) servent à collecter les déchets des USP, écoles (EPP, CEG, Lycée).

Electrification : L'électrification est réalisée sur l'ensemble des sites dans les communautés et/ou des USP et des écoles ; les 9 sites sont bénéficiaires selon les répartitions suivantes :

- Lampadaires publics : Akakè, Kpégbadja
- USP (salles d'accouchement, de consultation, ...) : Kponou, Asrama, Huiléhoé, Amakpapé, Akpakpakpé, Tsinigan
- Ecoles (EPP, lycée-, collèges) : Akaké, Kpégbadja, Asrama, Alati-Kpota.

Tableau n° 01 : Bilan activités prévues – activités réalisées

Sites	Localisation des réalisations	Eau		Assainissement		Electricité		Etat observé lors de la visite
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Akaké	Village + hameau	1 mini ⁵ AEP	1 mini-AEP	Latrines	2 blocs latrines	Electrification	Electrification	Equipement fonctionnel. Latrines très exploitées – Vidange fosse à faire – 1 compteur d'eau à changer
	EPP	1 impluvium	1 impluvium	Latrines	1 bloc Latrines	Electrification	Electrification	Equipement fonctionnel
Kponou	Village	1 mini AEP	1 mini AEP					Borne-fontaine opérationnelle
	USP		Raccordé	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Salles USP desservies en eau (éviers, lavabos, douches) Temps d'électrification dans les salles réduit ⁶ pendant la nuit
Tsinigan	Village	1 mini AEP	1 mini AEP					1 borne-fontaine fonctionnelle 1 borne-fontaine non opérationnelle 1 vanne sur 1 tuyau de distribution grippée
	USP	1 Impluvium	Impluvium USP raccordée sur mini-AEP	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Salles USP desservies en eau – bêche pleine d'eau Electrification salles USP fonctionnelle Absence ⁷ de filtre sur l'impluvium prévu pour des usages domestiques
Kpégbadja	Villages	1 mini AEP	1 mini-AEP	Latrines	Latrines			1 borne-fontaine (Assizor) opérationnelle. La BF de Kpégbadja fermée pour permettre à Assizor de s'approvisionner – faible débit forage ⁸
	EPP	1 impluvium	1 impluvium	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Equipement fonctionnel
Akpakpakpé	Village	1 mini AEP	1 mini AEP					3 bornes fontaines opérationnelles
	USP	Raccordement	Raccordé	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Salles USP desservies en eau – Electrification USP parfaite

Alati-Kpota	Village	1 mini AEP	1 mini-AEP					forage moins productif – probabilité de baisse de niveau d’eau du forage
	EPP	1 impluvium	1 impluvium	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Equipement fonctionnel
	CEG	Raccordement	Raccordé			Electrification	Electrification	Equipement fonctionnel
Huiléhoé	USP	1 impluvium	1 impluvium	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Bâche pleine d’eau ⁹
Asrama	USP	Raccordement	Raccordé	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Salles desservies en eau et électricité
	CEG & lycée	Raccordement	Raccordé	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Lycée et CEG desservis en eau et salles desservies en électricité
Amakpapé	USP	Raccordement 1 impluvium	Raccordé 1 impluvium	Latrines	Latrines	Electrification	Electrification	Plateforme réalisée. En attente de la pose et raccordement bâche en novembre 2021
9 villages	6 sites villageois 6 USP 3 EPP 2 CEG + 1 lycée	6 mini AEP 6 impluviums	6 mini-AEP 6 impluviums	12 blocs de latrines	12 blocs de latrines	12 systèmes d’électrification	12 systèmes d’électrification	

NB : voir détails des réalisations en annexes

⁵ Mini-AEP : un petit système simplifié constitué de château d’eau, bornes fontaines, raccordement des salles d’USP ou de robinets.

⁶ Problème lié aux batteries installées en service depuis 2015 : prévoir un remplacement des batteries ou envisager le raccordement au réseau de la CEET opérationnel depuis fin 2020.

⁷ En effet, pas de traitement de l’eau de pluie car l’USP est alimentée directement par le mini-AEP depuis le forage avec dispositif de purification. L’impluvium étant un "secours" ou un complément pour les tâches domestiques de l’USP.

⁸ Démarche engagée avec les autorités locales et la DREA pour l’étude d’un projet de création d’un nouveau forage productif permettant d’assurer un volume d’eau plus important pour les habitants des 2 villages.

⁹ Une mini AEP était prévu à partir du forage existant propriété de l’USP, mais ce dernier étant très peu productif n’a pas permis l’installation d’un dispositif de pompage solaire.

Bilan qualitatif :

Les services fournis aux populations dans les communautés, les écoles et les centres de santé sont de qualité. Les réalisations sont faites dans les règles de l'art.

Eau potable :

L'eau des ouvrages est potable. Les usagers la consomment sans aucun souci. Quelques soucis sont toutefois notés en termes de disponibilité :

- Deux (2) forages (Kpagbadja et Alati-Kpota) ont des débits faibles et n'arrivent pas à produire suffisamment d'eau pour répondre aux besoins de la population. Les objectifs prévus de fournir l'eau en quantité suffisante ne sont pas atteints comme souhaité même si dans l'ensemble les conditions d'accès à l'eau sont améliorées. A Kpégbadja, une seule borne fontaine sur les deux est opérationnelle.
- A Alati-Kpota, on peut constater une baisse du niveau de la nappe d'eau suite à son exploitation. Le débit d'exploitation est à adapter à la capacité de production du forage. Pour assurer le minimum de service d'eau aux populations et au CEG, la solution adéquate serait de réduire encore le débit de pompage.
- A Tsinigan, la vanne défectueuse sur la conduite de distribution prive un quartier d'eau. Seul, le second quartier continue à service de l'eau potable du système de mini-AEP réalisé.

Il reste quelques points à prendre en compte pour achever les travaux : aménager l'environnement de la tête du forage de Akaké, sécuriser tous les champs de captage de la ressource par les grillages, débloquent la situation de Tsinigan (remplacement de la vanne défectueuse). A noter pour les clôtures grillagées, que les supports métalliques sont déjà posés. Le grillage est à Notsè et sera posé en novembre 2021.

Assainissement :

Les latrines, de type VIP pour la plupart, sont de qualité et sont utilisées par les populations bénéficiaires dans les communautés, écoles et centres de santé. Les douches sont aussi largement utilisées.

Il est noté à Akaké une dégradation des tôles de couverture des fosses. Les gaz issus de excréta attaquent les tôles qui sont perforées. Deux solutions sont possibles : changer les tôles mais en utilisant des tôles plus épaisses ou remplacer les tôles par des dalles sachant que l'utilisation des dalles serait moins avantageuse que les tôles qui dégagent plus de chaleur pour anéantir les germes pathogènes des excréta.

Pour les poubelles, se pose le problème de leur enlèvement régulier : Au moment de l'évaluation, les communes n'avaient toujours pas pris de dispositions pour l'enlèvement des bacs. Ces difficultés d'enlèvement pourraient constituer un blocage à l'utilisation efficiente des poubelles.

Electricité

Les systèmes solaires installés permettent de fournir une énergie exploitable par les populations, USP, écoles pour assurer les besoins quotidiens d'éclairage, de recharge de batterie de portable. L'opérateur privé retenu pour la fourniture et l'installation des équipements a été efficace dans sa prestation. Le type de contrat signé pour permettre d'assurer les services après-vente est un facteur important qui contribue à cette efficacité et à la qualité du service fourni en matière d'électricité. Les horaires de fonctionnement sont programmés de 18 h à 23h/24 h pour les lampadaires publics.

Le système fonctionne bien et l'énergie est fournie tant que tous les équipements restent performants. Mais le constat est que cette qualité du service se dégrade sur certains sites d'éclairage public : La continuité de fourniture de l'énergie nécessaire à l'éclairage est fonction de l'état d'entretien et de

maintenance des équipements solaires. La prise en charge des frais de fonctionnement et de renouvellement des équipements usuels constitue pour l'instant un goulot d'étranglement qui sera à résoudre pour pérenniser le service qui est très utile aux populations.

▪ **Un bilan quantitatif au-delà des prévisions et des engagements de départ**

Malgré l'arrivée imprévue de la pandémie de la covid-19 qui a bouleversé le planning, la mise en œuvre du projet a été efficace. Les résultats sont à la hauteur des attentes, et même au-delà :

Certaines réalisations étaient prévues initialement pour des écoles et le USP par exemple les cas de Kponou, Akaké, Alati-Kpota. Au bilan, les services fournis en accès à l'eau ont aussi profité aux communautés villageoises. Des bornes fontaines ont été installées pour favoriser la desserte en eau des populations. A Kpégbadja, les réalisations ont profité aux populations du village Assizor dont le forage a été exploité pour la production d'eau. La population bénéficiaire est plus large que celle qui était prévue au départ d'identification des besoins.

▪ **Une adaptation réussie face au COVID grâce aux fondamentaux de la démarche proposée et de réelles capacités d'adaptation**

L'équipe de projet a fait preuve de bonnes capacités d'adaptation pour mettre en œuvre les activités prévues surtout à partir de mars 2020, période bouleversée par le Covid-19. Les dernières missions prévues d'Electriciens sans frontières pour l'exécution des derniers travaux n'ont pas pu se tenir. Mais, la démarche d'intervention s'appuyant déjà sur la collaboration avec des entreprises locales et le centre de formation technique et professionnel de Notsè, les conventions passées avec ces partenaires ont permis de réaliser une bonne partie de travaux avec un encadrement à distance des experts techniques d'Electriciens sans frontières. Les chantiers d'électrification de Asrama (lycée et CEG) ont ainsi été réalisés dans ce contexte avec aussi l'appui d'une expertise locale. Cette collaboration a été possible grâce au travail de transfert de compétence réalisé en amont sur les premiers chantiers en présence de Electriciens sans frontières

Pour contribuer à la réponse à la pandémie, Electriciens sans frontières a par ailleurs soutenu l'hôpital préfectoral par le don d'un groupe électrogène de secours qui participe à l'électrification et à la fourniture d'énergie de l'Hôpital pendant les périodes d'absence d'électricité du fournisseur principal au Togo, ainsi que la dotation de lampes solaires autonomes dans chaque USP de la préfecture de Haho.

▪ **Des moyens humains mobilisés et adaptés au contexte**

L'expertise des bénévoles de Electriciens sans frontières est systématiquement mobilisée pour les réalisations sur le terrain, la mise en place et le transfert des installations et des services. Selon le domaine d'activités et les besoins, ses experts sont aussi mobilisés pour participer aux missions de terrain (3 par an).

Pour faire face aux contraintes de la Covid-19, l'équipe de bénévoles de Electriciens sans frontières s'est toutefois réorganisée pour les dernières réalisations en s'appuyant plus sur les prestataires techniques locaux, en déléguant une partie des travaux mais en maintenant un fort niveau d'échanges à distance et de suivi des réalisations.

Un point important à souligner est le choix complémentaire sur cette période d'une représentation locale par le biais d'un bénévole de Electriciens sans frontière togolais installé à Notsè. Cette représentation a été très utile en termes de négociation avec les prestataires, de suivi et d'information sur les activités de terrain.

Les différentes dispositions prises par Electriciens sans frontières ont ainsi permis d'atteindre les résultats attendus.

- **Mais un dispositif de suivi-évaluation qui ne permet pas d'assurer aujourd'hui le maintien de la qualité des services fournis**

Les comités de gestion mis en place dans chaque communauté n'assurent pas aujourd'hui une gestion efficace des aménagements et donc la pérennisation de la qualité des services fournis.

Cela est en grande partie dû à un manque d'accompagnement : le groupe de suivi qui devait les accompagner n'a pas pu jouer son rôle. De même, le partenariat mis en place avec ETD pour accompagner, renforcer les acquis n'a pas aussi répondu aux attentes. Ces faiblesses dans l'accompagnement et la dimension plus globalement « ingénierie sociale » du projet ont un impact négatif sur la qualité de certains résultats.

- **Des indicateurs qui restent insuffisamment renseignés pour apprécier le niveau qualitatif des résultats**

Lors de l'évaluation finale du projet, il était prévu de s'appuyer sur le dispositif de suivi évaluation élaborée en 2020 pour apprécier la qualité des résultats obtenus. Mais, toutes les données ne sont pas disponibles. Les dispositions prises en amont avec les comités de gestion et le GSEP pour que ces indicateurs soient régulièrement renseignés n'ont pas fonctionné.

S'il est difficile d'apprécier tous les indicateurs, ils permettent toutefois de vérifier :

- Que toutes les populations des 9 sites bénéficiaires du projet ont bien bénéficié du triptyque « Eau, Assainissement, Electricité ».
- Une augmentation des consultations et accouchements dans les centres de santé ciblés même si les données disponibles sur ces 3 années ne permettent pas réellement d'apprécier la tendance générale (cf. tableaux suivants) :

✓ Pour les accouchements :

Centre de santé	Akpakpakpé	Huiléhoé	Kponou	Tsinigan	Total
Année 2018	318	178	465	186	1 147
Année 2019	245	180	411	162	998
Année 2020	270	195	415	227	1 107

Nota : le nombre d'accouchements est également liés aux actions locales du planning familial pour maîtriser le nombre de naissances. Son évolution est donc une combinaison de plusieurs paramètres dont l'attirance du cadre sanitaire. D'après les témoignages recueillis, la présence de la lumière par exemple aurait amélioré les fréquentations nocturnes pour les accouchements.

✓ Pour les consultations (Huiléhoé, Kponou, Tsinigan)

Centre de santé	Huiléhoé	Kponou	Tsinigan	Total
Année 2018	1 810	4 881	2 806	9 497
Année 2019	2 150	4 159	3 856	10 165
Année 2020	2 687	4 276	4 032	10 995

Les consultations ont augmenté en général dans les 3 USP. La présence d'eau, d'équipements d'assainissement et d'électricité ont renforcé la confiance des populations sur la qualité des soins fournis dans ces centres.

- Une augmentation de la fréquentation scolaire : les données existantes disponibles ne montrent pas de fortes progressions des taux de fréquentation au niveau des écoles primaires. Par contre les indicateurs montrent que le collège de Alati-Kpota reçoit plus d'élèves.

A noter sur 2021 une baisse des inscriptions probablement due à la pandémie.

- ✓ Evolution des effectifs annuels à l'école primaire de Alati-Kpota

Année	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021
Garçons	158	150	159	133
Filles	185	184	193	142
Total	343	334	352	275

Nota : une nouvelle école a été ouverte dans un village voisin de Alati-Kpota en 2020-2021. D'où cette réduction d'effectif de l'école primaire en 2021.

- ✓ Evolution des effectifs annuels au collège d'enseignement général de Alati-Kpota

Année	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021
Garçons	140	183	202	236
Filles	67	92	90	118
Total	207	275	292	354

Les taux de succès au BEPC du CEG a également évolué favorablement : 77% en 2018 dont 18% de filles, 81% en 2019 dont 25% de filles et 92% en 2021 dont 20% de filles (NB : 10 filles admises sur 10 inscrites). Les résultats de l'année en cours permettront d'apprécier la tendance évolutive des taux de réussite à Alati-Kpota depuis les installations.

Synthèse

Les activités ont été réalisées conformément aux prévisions malgré un contexte sanitaire difficile. Des moyens humains et matériel adaptés ont été mobilisés pour obtenir les résultats. Les ouvrages réalisés sont fréquentés, très exploités. Les services fournis sont appréciés des populations.

Mais le dispositif de suivi-évaluation des aménagements ne permet pas aujourd'hui d'assurer le maintien de la qualité des services fournis.

L'action a été menée efficacement, le projet a atteint presque 100% des résultats attendus sur le plan quantitatif (eau, assainissement et électricité).

Au plan qualitatif, les services fournis à Kpégbadja pour l'accès à l'eau potable sont limités, conséquence de l'insuffisance des débits de production de ces forages. De même, le débit de production du forage de Alati-Kpota est trop faible pour répondre suffisamment à la demande en eau des populations en période chaude.

Pour l'assainissement, les objectifs du projet ont été atteints. Les bénéficiaires utilisent les ouvrages réalisés dans les communautés, les écoles, les USP.

Pour l'électricité, le temps de fonctionnement varie avec la capacité de charge des batteries. La durée d'éclairage diminue avec le temps selon l'âge des batteries. Leur remplacement n'est pas encore assuré.

Recommandations

- Renforcer l'accompagnement et le suivi des CLG pour assurer efficacement l'entretien des équipements
- Trouver un mécanisme de renouvellement des équipements solaires usuels pour assurer la continuité du service.

3.5 Durabilité et pérennisation

Rappel du cadre évaluatif :

Sur le bilan quantitatif et qualitatif du projet : Questions évaluatives

- Les facteurs susceptibles d'influencer la pérennité des résultats sont-ils connus et pris en compte par les bénéficiaires et gestionnaires des aménagements (aux niveaux technique, social, financier, institutionnel, ...) ? Notamment en cas de nouvelle pandémie ?
- Le dispositif de suivi-évaluation contribue-t-il à la bonne gouvernance et donc la durabilité des services ? Est-ce que notamment des pratiques de concertation, de mobilisation des ressources techniques, et financières au niveau local ont été instaurées ?

Sur le dispositif de suivi-évaluation : Questions évaluatives

- Quel est le degré d'implication des autorités administratives, services techniques, les acteurs locaux dans le suivi des résultats (mesure et analyse, décisions d'actions correctives...) ? Quelles ont été les contributions des élus pour assurer la durabilité du projet ?
- Les conditions sont-elles réunies pour que le DSE contribue à la durabilité des services ? Le portage du DSE est-il assuré par les acteurs locaux au-delà de la période projet ?
- Quel est le niveau d'appropriation plus précisément du DSE par le groupe de suivi Evaluation et planification (GSEP) et les CLG ? Ces groupes contribuent-ils

à l'exercice des prérogatives des communes dans le cadre de la décentralisation au Togo

- La pandémie de COVID ou une nouvelle pandémie peuvent-elles remettre en cause ou renforcer cette implication et cette appropriation du DSE ?

3.6 Les facteurs de pérennité

La pérennisation des services fournis constitue un élément clé de la réussite du projet. Son objectif global étant de « fournir durablement aux populations des services d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'énergie », la démarche de conduite du projet a intégré des principes d'action qui prenaient en compte ce souci de pérennité sur plusieurs plans : institutionnelle, sociale, technique, économique et financière. La conjugaison de toutes ces pérennités contribue à assurer la durabilité du projet.

Des échanges et entretiens avec l'équipe de projet, les acteurs, les parties prenantes et les bénéficiaires, il ressort :

■ Pérennité institutionnelle

La démarche de mise en œuvre du projet a impliqué les institutions de l'état à tous les niveaux : les ministères de tutelle, les autorités administratives de la région ciblée. Des missions organisées pendant les phases d'identification ont permis aux autorités de prendre connaissance des objectifs et de valider leur cohérence avec les politiques et stratégies de développement au Togo. Les orientations données par les ministères à travers des courriers d'autorisations ont été prises en compte dans la mise en œuvre.

Le développement de la relation entre Electriciens sans frontières et la direction de l'enseignement technique et professionnel a aussi favorisé le suivi de proximité, par le ministère de tutelle, des activités d'accompagnement technique réalisées dans le cadre du projet.

Au niveau régional et préfectoral, la participation des services techniques déconcentrés de l'état (Education, Santé, Eau) et de la préfecture au lancement et au comité de pilotage du projet a permis à tous ces acteurs de connaître le projet et de s'impliquer à leur manière et en fonction de leurs moyens dans sa mise en œuvre et son suivi. Elle contribue aussi à cette pérennité institutionnelle.

A noter la demande spécifique du Secrétaire Général (SG) du ministère de l'eau, de l'hydraulique villageoise (MEHV) lors des entretiens réalisés dans le cadre de l'évaluation, de communiquer plus amplement sur le projet. Celle-ci est un autre témoignage de l'importance accordée par ce ministère au projet. Le court film en préparation sera diffusé et partagé au sein du ministère pour montrer ce que le projet a réalisé.

Le fort turnover des responsables des services déconcentrés de l'Etat fait toutefois peser une menace constante sur cette implication des institutions. Les passations de services souvent défaillantes ne permettent notamment pas de garantir la continuité de leurs engagements à accompagner le projet.

Le projet a prévu l'implication des communes dans la gouvernance des services dès leurs élections et leur prise de fonction. Les contacts sont bien pris à cet effet pour favoriser l'appropriation de la gestion des ouvrages et équipements à l'échelle communale. Les premiers échanges avec les représentants des communes, le constat de leur manque de connaissances techniques et de maîtrise de leurs

prérogatives invitent au renforcement de leurs capacités en matière de maîtrise d'ouvrage communale.

■ **Pérennité sociale**

La responsabilisation et l'autonomisation des acteurs du projet, dont ses bénéficiaires, constituent un facteur important de prise en charge effective de la gestion des équipements après leur réalisation.

Le projet a mis en place sur les 9 sites des comités locaux de gestion. Chacun de ces comités est constitué de 9 membres « pluridisciplinaires » (eau, assainissement et électricité). Ils ont été formés (responsabilités, fonctionnement, outils...) lors d'une session de 5 jours par comité.

En plus, en amont de ces formations, chaque autorité coutumière locale a autorisé l'intervention du projet sur son territoire et s'est engagée à son accompagnement ou pour le moins sa facilitation. La présence d'un chef de village dans le comité de pilotage est ainsi un gage qui contribue à la pérennité sociale. Par ailleurs, les comités de développement villageois (CVD) porteurs des projets de développement dans leurs villages sont également impliqués à la mise en œuvre du projet d'Electriciens sans frontières.

A noter que si les responsables (présidents) des CVD ne sont pas membres des CLG, certains membres des CVD le sont ce qui facilite bien évidemment les synergies entre les deux groupes.

Des entretiens avec les comités de gestion, il ressort que :

- Tous les 9 comités ont bien été formés et que leurs membres connaissent leurs rôles, mais que leur mise en pratique pose problème.
- Le niveau de fonctionnement des comités de gestion (CLG) varie selon les villages. Les réunions périodiques mensuelles ont été tenues au tout début de leur mise en place mais depuis un certain temps, le constat est que les comités n'arrivent plus à se réunir. Les causes en sont de divers ordres : manque de motivation des membres, tensions internes dans certains villages comme Tsinigan, manque de temps pour d'autres, absence le plus souvent de volonté et d'engagement à servir sa communauté. Toutefois, des équipes sont en place et assument leur rôle de membres de leur comité de gestion et répondent et se mobilisent, mais uniquement en cas de besoin urgent.
- Les outils de gestion des ouvrages (cahier de suivi de la vente d'eau, cahier du fontainier, journal des recettes et dépense, fiche de suivi des pannes, etc.) qui ont été transférés aux CLG ne sont pas utilisés dans la grande majorité des CLG (au moins 75% n'utilisent pas les outils essentiels).

■ **Pérennité technique et technologique**

La mission d'évaluation a permis de constater que les ouvrages et équipements fournis pour assurer les services sont adaptés, appropriés et déjà exploités dans la région.

Des dispositions pratiques ont déjà été prises pour améliorer cette pérennité technique des aménagements :

- L'installation des équipements, la fourniture d'accessoires et le suivi de leur fonctionnement par des opérateurs privés nationaux : l'opérateur « Soleil Energie » de Lomé est en relation avec tous les sites et assure le suivi des installations solaires ; un artisan « plombier » basé à Notsè est également systématiquement impliqué ; les câblages électriques sont assurés par le centre de formation technique professionnel de Notsè. La proximité de ces opérateurs favorise les réparations et renouvellement des équipements. A noter que Soleil Energie s'est engagé à assurer l'entretien des équipements solaires

installés pendant 5 ans. Les entretiens sur le terrain ont montré que cet engagement est bien effectif : l'opérateur « Soleil Energie » est déjà passé pour renouveler les batteries et autres équipements solaires en disfonctionnement ;

- La formation de certains membres des comités aux opérations d'entretien et de nettoyage des panneaux solaires ;
- La poursuite des missions d'appuis de Electriciens sans frontières dans la région au-delà de la période projet ;
- Les choix technologiques fait par l'équipe projet, notamment celui de l'énergie solaire qui ne demande pas beaucoup d'investissement au niveau local.

Toutefois, il est souhaitable d'identifier sur place, autour des villages, des petits plombiers qui peuvent intervenir en cas de petites pannes (fuites etc...) pour changer des tuyaux endommagés, des robinets etc.

La gestion et l'exploitation de certains équipements, qui nécessitent un minimum de connaissances et de savoir-faire, ne sont en revanche pas encore suffisamment assurées. Par exemple la maîtrise des conditions de vidanges des fosses de latrines quand elles sont remplies, le changement d'un robinet qui fuit, l'identification et le changement d'une ampoule ou d'un détecteur de présence... etc.

■ Pérennité économique et financière

Le principe de « vendre l'eau » instauré et adopté offre l'opportunité aux CLG de disposer des fonds pour faire face aux charges de fonctionnement, aux entretiens et réparations. Mais les fonds disponibles risquent d'être insuffisants en cas de grosse panne.

Une faiblesse notée à ce niveau est le manque de contribution des consommateurs à la consommation et au coût de l'énergie. Pour l'instant, seul les fonds issus de la vente de l'eau sont disponibles pour faire face aux dépenses des trois secteurs. Ce qui semble insuffisant.

Ci-dessous, les fonds disponibles en caisse et banque par CLG :

Tableau n°2 : fonds de l'eau des comités locaux de gestion

Comité Local de Gestion (08.07.2021)	Akaké	Akpakpaké	Alati-kpota	Kpégbadja	Kponou	Tsinigan
Fonds caisse (Fcfa)	11 000	169 750	25 950	14 525	22 675	52 275
Fonds banque (Fcfa)	222 000		53 000	179 500	517 800	163 900
Total (Fcfa)	233 000	169 750	78 950	194 025	540 475	216 175

NB : Les derniers CLG créés (Huiléhoé, Asrama, Amakpapé) ne disposent pas des fonds de l'eau issus de la vente de l'eau aux ménages car les CLG d'Asrama et d'Amakpapé ne gèrent pas directement de système de mini-AEP. Les fonds sont collectés directement par les AUSEP. L'USP de Huiléhoé est équipée d'impluvium.

A part le CLG de Kponou, les soldes de trésorerie disponibles ne sont pas conséquents. L'accompagnement et le suivi régulier des CLG permettront d'améliorer la situation.

Les recettes évoluent bien que cela apparaisse encore un peu faible. Le tableau ci-dessous présente l'état des recettes en mars 2020, janvier 2021 et juillet 2021 dans les 6 villages bénéficiaires de mini-AEP.

Périodes	Recettes des ventes d'eau dans 6 communautés (Fcfa)					
	Akaké	Akpakpakpé	Alati-Kpota	Kpégbadja	Kponou	Tsinigan
Mars 20	63 150	92 800	32 000	20 925	254 550	119 500
janv. 21	179 000	119 700	60 900	52 100	420 830	237 650
Juillet 21	233 000	169 750	78 950	194 025	540 475	216 175

Ces fonds serviront à couvrir les frais d'entretien et de maintenance des équipements.

Pour assurer cette pérennité financière, la démarche entamée en vue du « transfert » de propriété des ouvrages et équipements au Ministère de l'Eau, de l'assainissement et de l'hydraulique Villageoise présente un réel intérêt. Tout en laissant aux communes le rôle de maître d'ouvrage, Il permettra à la Direction Régionale de l'hydraulique d'intégrer le suivi des ouvrages dans son système global de suivi des Associations d'Usagers de l'Eau Potable (AUSEP). Les CLG seront par conséquent suivis techniquement et financièrement par le dispositif de suivi du MEAHV (*les services du ministère de l'eau*), en plus du suivi / accompagnement des communes dans leur rôle de maîtrise d'ouvrage.

- Le renouvellement des équipements solaires, nécessaire à la pérennisation du service d'électrification

Si l'énergie solaire offre des perspectives intéressantes pour l'électrification et la production de l'énergie en milieu rural, la question de la prise en charge du renouvellement des équipements et des pièces de rechange constitue encore un enjeu majeur à la pérennisation de cette technologie et de ce service.

La réflexion doit se poursuivre pour aboutir à des propositions de solutions pratiques de contributions ou de paiement à minima du service par les usagers dès la fin de l'accompagnement (dans le cadre de son service après-vente) de « Soleil Energie ». La gratuité de l'électricité risque en effet d'anéantir tous les efforts qui ont amélioré l'accès à l'énergie dans les villages. Le tableau ci-dessous présente quelques coûts des pièces de rechange usuelles avec leur durée de vie. Ces coûts sont nécessairement à couvrir afin en vue de pérenniser le volet électrification du projet.

Tableau des coûts de pièces de rechange :

Equipement panneaux solaires		Coût (Fcfa)	Coût /an (Fcfa)
Panneaux solaires (durée de vie : 15 ans)	100 Wc	50 000	3 333
	150 Wc	60 000	4 000
	250 Wc	100 000	6 667
	300 Wc	120 000	8 000

Equipement de rechange		Coût (Fcfa)	Coût /an (Fcfa)
Batteries (durée de vie 3 ans)	50 Ah/12 V	70 000	23 333
	100 Ah/12 V	120 000	40 000
	150 Ah/12 V	180 000	60 000
	200 Ah/12 V	230 000	76 667

Equipement de rechange		Coût (Fcfa)	Coût /an (Fcfa)
Régulateur lampadaire (durée de vie : 5 ans)	10 A - 12/24V	30 000	6 000
	15 A - 12/24V	45 000	9 000
	20A - 12/24V	50 000	10 000

Equipement de rechange		Coût (Fcfa)	Coût /an (Fcfa)
Convertisseur pour lampadaire (option de charge) (durée de vie 10 ans)	300W/12V	52 000	5 200
	2500W/12V	490 000	49 000
	3500W/24V	650 000	65 000
	5000W/48V	750 000	75 000

Ces coûts annuels de renouvellement restent accessibles, et mobilisables par les populations bénéficiaires. L'enjeu est que les acteurs s'organisent pour créer un compte spécifique à alimenter régulièrement par des contributions ou des paiements du service, notamment par une contribution financière périodique des USP selon les engagements pris par la DPS..

■ Pérennité environnementale

Des dispositions ont été prises pour la protection de l'environnement :

- le choix de technologies solaires pour le pompage, l'éclairage... respectueuses de l'environnement
- la limitation et le suivi des débits de pompage des forages exploités
- le choix de latrines de type VIP dont les sous-produits sont évacués et réutilisés (fumure organique) , après traitement de stérilisation dans la fosse.

Un Dispositif de suivi évaluation encore balbutiant mais qui devrait contribuer à terme à la durabilité des aménagements

Le dispositif de suivi-évaluation mis en place au niveau local repose sur les acteurs locaux et les responsabilise sur la gestion des services. Par les pratiques de concertation, de mobilisation des ressources techniques, et financières au niveau local qu'il instaure, il contribue à la bonne gouvernance et donc la durabilité des services

Au niveau préfectoral, le dispositif de suivi-évaluation rassure également sur le degré d'implication des autorités administratives, services techniques, les acteurs communaux et locaux dans le suivi des résultats (mesure et analyse, décisions d'actions correctives...)

Mais son fonctionnement a manqué d'efficacité et reste largement insuffisant par manque d'animation périodique et régulière : Les acteurs du groupe de suivi-évaluation et de planification (GSEP)¹⁰ ne se sont pas approprié leur mission. Son portage au niveau préfectoral n'est aussi pas assuré. Les raisons avancées par ces acteurs sont essentiellement des questions de motivation et de moyens d'action.

Le dispositif de suivi-évaluation n'a donc pas encore réuni les conditions nécessaires à son fonctionnement efficace.

Influence de la pandémie covid-19 sur le fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation : La pandémie de la covid-19 a certainement bouleversé les conditions de regroupements des acteurs sur le territoire. Mais depuis quelques mois, la situation est plus organisée, la vie active a repris. Le GSEP pourrait donc fonctionner normalement.

La seule menace que fait encore peser la pandémie est la gratuité de l'eau qui a joué sur les recettes prévues si cette mesure était reconduite.

Synthèse

Le projet a bien intégré tous les facteurs de pérennité dans son processus de mise en œuvre. Des efforts ont été faits pour assurer la pérennité des services sous toutes ses formes : pérennité institutionnelle, sociale, technique, financière, environnementale.

L'ensemble des dispositions prises (implications des acteurs et parties prenantes, les structures de gestion, les choix technologiques, les partenariats locaux, la responsabilisation des acteurs et leur autonomisation financière, la prise en compte de l'environnement, etc.) contribue au renforcement de la pérennité des services délivrés dans le cadre du projet.

Mais, des points de vigilance (le turnover des services déconcentrés, la faible mise en pratique des outils de gestion, la faible mobilisation des recettes, l'insuffisance de savoir-faire technique, etc.) ont été notés. Leur suivi dans le cadre d'un projet pluriannuel Notsé « II », ou de missions futures d'Electriciens sans frontières, permettra d'améliorer la situation.

La place et l'importance du rôle du dispositif de suivi-évaluation sont reconnues par les acteurs. La faiblesse à ce niveau demeure dans la mobilisation des membres du GSEP et surtout leur motivation pour qu'ils assurent pleinement leur mission. L'implication progressive des communes dans le suivi des aménagements et des CLG peut rassurer sur cette recherche de durabilité.

¹⁰ cf. annexe 3 : le schéma du mode de fonctionnement du Dispositif de Suivi-Evaluation (DSE) dont le Groupe de Suivi-Evaluation et Planification (GSEP))

Recommandations

- ***Pour Electricien sans frontières : les dispositions à prendre pour garantir la durabilité de l'action menée et favoriser la répliquabilité de l'approche technologique et des résultats***

- **Poursuivre** l'accompagnement des comités locaux de gestion (CLG)
- **Créer une mise en relation formelle**¹¹ entre les communautés (CLG) et les opérateurs privés pour assurer la maintenance et l'entretien
- **Formaliser la relation contractuelle**¹² « Soleil Energie/ESF/CLG » pour la maintenance des équipements solaires (fréquence semestrielle)
- Mettre à disposition de chaque CLG bénéficiaire d'équipement solaire, **un carnet de prix des équipements** usuels
- **Rendre effectives les contributions des USP** pour les consommations d'eau et électricité
- **Renouveler l'accompagnement du GSEP** dans le nouveau programme de Electriciens sans frontières
- **Responsabiliser**¹³ **les communes sur la maîtrise d'ouvrage** (remise de kit de réalisations du projet)

- ***Pour les collectivités locales (4 communes) : les éléments contribuant à renforcer la maîtrise d'ouvrage communale en vue d'assurer la performance des services fournis dans le cadre du projet***

- **Assurer la gouvernance** des services par le suivi régulier de la gestion des équipements et du fonctionnement des CLG
- **Organiser et assurer le suivi auprès des comités locaux de gestion (CLG)**
- Veiller à la redevabilité, la transparence dans la gestion des services fournis
- Assurer leurs engagements concernant les services de gestion des latrines et des déchets.

- ***Pour les acteurs locaux (CLG) et autorités villageoises : le renforcement de leurs capacités d'appropriations de la gestion des équipements et ouvrages au sein d'une gouvernance collective***

- Assurer l'appropriation des équipements et de leur gestion
- Renouveler les membres des CLG en remplaçant les inactifs
- *Poursuivre la gestion des services*
- *Assurer efficacement le suivi-évaluation (collectes de données, analyse, décision, pratiques des outils)*

¹¹ Electriciens sans frontières a inscrit cette formalisation dans son agenda de visite de novembre 2021.

¹² Inscrit au programme de visite de ESF de novembre 2021

¹³ ESF a prévu remettre un dossier complet sur les installations réalisées de chaque site à chaque commune bénéficiaire.

- **Pour les autorités administratives et techniques** : ce qui les renforcera dans l'exercice de leurs prérogatives lorsque celles-ci touchent à la consolidation des acquis du projet et de sa multiplication dans la région et sur le territoire national.
- **Animer** le Groupe de Suivi-Evaluation et de Planification (GSEP)
 - **Travailler à la pérennisation des services fournis** dans les établissements scolaires et sanitaires
 - **Sur les sites où l'ouvrage de production** est préalablement affecté à une institution, travailler à la bonne cohabitation avec les communautés
 - **A la Direction régionale de l'hydraulique, investir** pour le captage d'une source d'eau pérenne (forage) au profit de Kpégbadja, Alati-kpota, de Huiléhoé
 - **Intégrer le suivi des CLG** dans le périmètre de suivi des associations d'usagers de l'eau potable (AUSEP)
 - **Assurer** la continuité de l'accompagnement en cas de changement du personnel.

Forces	Faiblesses
▪ Effectivité des services prévus (8 sites/9) ▪ Fonctionnalité de la plupart des ouvrages et équipements ▪ Fréquentation et exploitation des ouvrages et équipements fournis ▪ Qualité des ouvrages réalisés dans les règles de l'art ▪ Mise en place et formation de structures de gestion (9 CLG mis en place) ▪ Disponibilité de pièces détachées (Lomé et Notsè) ▪ Vente d'eau aux bornes fontaines et disponibilité de fonds de l'eau ▪ Formation de jeunes du système informel sur la chaudronnerie ▪ Appui à l'ouverture de la filière de chaudronnerie au centre de formation technique professionnel de Notsè.	• Faible production d'eau de 2 forages exploités (Kpégbadja et Alati-Kpota) • Dysfonctionnement sur un réseau de distribution (une bonne fontaine non opérationnelle) (Tsinigan) • Dysfonctionnements intervenus sur certains lampadaires et équipements solaires de production d'eau (Akaké, Akpakpakpé) • Faible accessibilité de certaines pièces de rechange (coûts) • Faible maîtrise des rôles de gestion par les CLG (lavage des bâches, ...) • Faible fonctionnalité du GSEP • Perte sur les recettes d'eau (écarts entre recettes théoriques et recettes réelles) • Service d'électricité non payant • Faible entretien des latrines dans une communauté et une USP (non-fermeture de fosses remplies (1 village)

Opportunités	Menaces
--------------	---------

▪ Poursuite des interventions de ESF dans la région ▪ Formulation d'un nouveau projet de même type dans la zone	▪ Déficit ou arrêt du service d'eau (si pas de fonds dans les caisses) ▪ Défécation à l'air libre (si latrines remplies et non vidangées) • Faible cohésion entre certains CLG et responsables d'institution publique (Ecole, USP) • Absence de motivation (selon les dires d'acteurs) • Faible capacité de renouvellement des équipements (ampoules, batteries, contrôle de charges, convertisseur ...) • Faibles épaisseurs des tôles de couvertures des fosses des latrines (Akakè)
--	---

3.7 Effets et impacts

Rappel du cadre évaluatif :

Résultats et effets des actions financées : Questions évaluatives

- Est-ce que ses résultats et effets sont visibles ? en mesurant :
- Le degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires directs et les autorités locales.
- Les changements de comportement induits par le projet.
- Peut-on estimer l'impact de la pandémie de COVID sur ces effets ?

Pour la plupart des personnes rencontrées, même s'il est difficile de décrire avec précision les effets et l'impact du projet, il est évident que les réalisations de points d'eau potable, de latrines et de l'électrification ont contribué à l'amélioration du bien-être social, économique (fontainier), de l'éducation scolaire des enfants, de la santé en général des populations bénéficiaires et du savoir-faire technique local.

Les changements constatés sont palpables dans les conditions de vie quotidiennes : l'allègement de la corvée d'eau, la réduction des distances et le gain de temps à la recherche de l'eau potable, le cadre de soins et des accouchements dans les USP, l'environnement de l'apprentissage scolaire, le transfert de connaissances techniques et pratiques, ont engendré des changements notables auprès des populations :

- **Un bon degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires directs et les autorités locales**

La mise en place des CLG, les sensibilisations menées à travers les réunions ont permis aux acteurs locaux de s'approprier le projet. Il a été constaté dans les 9 villages des changements de comportement par rapport au portage du projet. Il existe un sentiment de degré d'appropriation même si dans la pratique des efforts restent à fournir.

La forte implication des autorités locales, régionales dans la mise en œuvre et le suivi pour certain a révélé également un degré d'appropriation des responsables techniques régionaux, particulièrement l'investissement du préfet du Haho et l'engagement du directeur régional de l'hydraulique pour la supervision des équipements.

- **Des changements de comportement induits par le projet**

Une gestion locale des services d'eau potable améliorée

La mise en place des comités de gestion formés et outillés, le petit temps d'accompagnement dont ils ont bénéficié ont contribué à l'amélioration de la performance des services de l'eau, de l'assainissement et de l'électrification. L'organisation mise en place, surtout la responsabilisation de certains membres des comités qui supervisent la délivrance des services et font les entretiens des équipements contribuent à la disponibilité de l'eau, l'accès à l'assainissement et à l'électrification. Cette appropriation des rôles de gestion influence positivement la fourniture des services et améliore la qualité et la continuité des services.

Une amélioration de la fréquentation des centres de santé et de la santé

La rénovation des centres de santé, leur équipement en eau et en électricité, l'installation des latrines et poubelles offrent un cadre de soins adéquat.

Le cadre de travail des agents de santé et les conditions de soins des patients dans les villages ont été améliorées. Le cadre d'offre des soins étant propre, il devient plus attrayant et reçoit plus de population (cf. plus haut tableau de consultations curatives de Tsinigan et Huiléhoé). Comme quoi, l'apparence des USP constitue aussi un facteur de fréquentation des malades. Selon le major « *l'aspect de l'USP est plus propre. Il attire les populations qui ont plus confiance et considèrent que le service délivré est de qualité. Les femmes viennent parce qu'il y a l'électricité, il y a la lumière, il y a l'eau* ».

Mme AWATE Adjo de Huiléhoé témoigne : Avant, dans la nuit, on vient accoucher dans l'obscurité. L'accouchement se faisait avec une torche à la bouche. Il n'y avait pas de lumière. Pour l'eau, il fallait aller à la rivière Wahala située à 2 km environ pour chercher l'eau. Aujourd'hui, on a la lumière et il y a l'eau ; on se lave et on est propre ».

Au-delà de l'amélioration de ce cadre d'accueil sanitaire, il est ressenti un bien-être exprimé par la population qui n'a plus d'inquiétude à la fréquentation des USP bénéficiaires du projet.

Le témoignage du médecin major de Tsinigan confirme l'évolution des fréquentations des USP pour des consultations curatives.

«j'étais là en 2017. Il n'y avait pas d'eau et d'électricité. Mais, après la rénovation de l'USP, les gens des villages environnants ont créé des pistes de raccourcis dans les brousses pour venir se faire soigner à l'exemple de ceux de Alati-Kpota et de Kpélikè. Il y a plus d'affluence. La distance leur pose problème mais ils se débrouillent ».

Comme ci-dessus indiqué, la présence de la lumière contribue et rassure les populations dans la fréquentation des USP. Ci-dessous, les relevés des compteurs des installations solaires, preuves de la fourniture et la consommation de l'énergie solaire dans les USP.

USP (Villages)	Akpakpakpé	Asrama	Huiléhoé	Tsignigan
Consommation électricité (kwh)	1 250	1 881	1 623	3 327

Nota : relevés fait en juillet 2021, correspondant à la consommation depuis la mise en service des équipements solaires.

Le gain de temps et la réduction de la corvée d'eau

Des entretiens réalisés auprès des ménages bénéficiaires de bornes fontaines dans 5 communautés (Akaké, Kpégbadja, Alati-kpota, Akpakpakpé et Kponou) bénéficiaires de mini-AEP, il ressort que les installations ont véritablement transformé leurs conditions d'accès à l'eau potable. Le changement est notable en comparaison à leurs conditions initiales d'approvisionnement en eau. Certains s'approvisionnaient à des sources douteuses, d'autres aux pompes à motricité humaine. Les témoignages recueillis sont concordants :

- la réduction de la distance parcourue « aller-retour » varie de 70 m à 800 m ;
- le gain de temps investi à la recherche de l'eau « aller-retour » varie de 30 mn à 3h selon les ménages ; ce temps est investi dans d'autres activités génératrices de revenus ou des travaux champêtres ou du repos ;
- Le volume d'eau puisé quotidiennement s'est amélioré pour la plupart des ménages enquêtés de Akaké, Akpakpakpé et de Kponou. Par contre, le volume d'eau puisé par jour a diminué pour les ménages de Alati-kpota et de Kpégbadja ;

Les relevés des compteurs installés sur les points de distributions d'eau (bornes fontaines ou consommations dans les USP et établissements scolaires) prouvent l'utilisation des eaux des systèmes de mini-AEP. Ci-dessous les consommations de janvier 2021 (relevés lors de la mission de suivi) et de juillet 2021 (mission d'évaluation) :

Villages	Akaké (village)	Akpakpakpé (village+USP)	Alati Kpota (village + CEG)	Amakpapé (USP)	Asrama (USP)	Kpégbadja (village)	Kponou (village+USP)	Tsignigan (village+USP)
Relevé de janvier 2021 (m ³)	3 016	2 864	compteur illisible	56		205	3 201	2 426
Relevé de juillet 2021 (m ³)	2 746	3 844		718	416	559	4 777	2 060

Les chiffres montrent l'exploitation de l'eau sur les équipements installés. Ces eaux de qualité contribuent à améliorer les conditions de vie des populations de ces villages ainsi que celles des apprentissages dans les établissements scolaires et de soins de santé dans les USP.

Nota : A Akaké, le relevé de janvier 2021 a pu être fait sur les compteurs des 3 bornes-fontaines installées ; mais en juillet 2021, lors de la mission, le compteur de la Borne-fontaine n°1 était illisible et n'a pu être relevé. Le chiffre « 2746 m³ » est plus petit que « 3016 m³ » car ne représente que seulement les consommations des BF2 et BF3.

A Tsignigan, une seule borne-fontaine était exploitée depuis le mois de janvier 2021 ; le relevé de juillet 2021 concerne une seule borne-fontaine.

Le compteur de Alati-Kpota est illisible.

Amélioration de l'économie familiale

Cet impact est pour l'instant limité aux gestionnaires de bornes fontaines qui profitent directement de la vente de l'eau. Ils sont rémunérés à hauteur de 10% de la vente de l'eau. Mais les écarts observés entre les montants théoriques calculés des ventes et les recettes réelles versées par les fontainiers n'ont pas permis d'estimer leurs gains réels. En effet, les recettes réelles versées sont en général en deçà de celles attendues (calcul théorique : volume d'eau vendu (m³) x 500 F/m³).

Les fontainiers réinvestissent leurs revenus dans l'économie familiale pour soutenir l'éducation des enfants, les soins de santé et autres besoins de survie quotidienne.

Une offre de pratique technique d'apprentissage améliorée pour les élèves en formation professionnelle

Le partenariat avec le centre de formation technique et professionnel de Notsè a donné l'opportunité à ses élèves de mettre en pratique leurs apprentissages sur des chantiers réels d'installations électriques avec l'encadrement de leurs enseignants.

Les travaux réalisés à Amakpapé et Asrama ont contribué à renforcer leurs capacités, connaissances et savoir-faire. Les pratiques de terrain ont confirmé les théories apprises à l'école. Les élèves rencontrés se disent ravis d'avoir participé à cette expérience pratique de câblages électriques avec l'utilisation d'outils plus modernes que ceux qu'ils utilisaient jusque-là.

La prise en compte de la jeunesse par la formation

L'investissement du projet dans la formation pratique d'une dizaine de jeunes apprentis chaudronniers issus du système de l'apprentissage dans le secteur informel a contribué à rehausser le niveau de compétences de ces jeunes qui disposent d'atouts supplémentaires pour s'insérer dans la vie active.

La participation et l'implication de ces jeunes depuis les travaux de menuiserie métallique jusqu'à la fabrication et aux montages des châteaux d'eau métalliques à Kponou, Akaké, Kpégbadja, Tsinigan, Akpakpakpé et Alati-Kpota leur a permis de mieux servir leurs employeurs (entrepreneurs individuels du secteur informel) en attendant leur intégration dans la vie active. Selon leur témoignage, ils ont *« appris à mieux mesurer, tracer, percer, assembler les fers par des systèmes de boulons et écrous...aussi les appellations homologuées des clés utilisées pour serrer les boulons »*.

Ces jeunes ont en outre obtenu à l'issue de ces travaux une attestation délivrée par le ministère de la formation technique et professionnelle.

Cela marque aussi un aboutissement de la démarche d'appui et de plaidoyer d'Electriciens sans frontières auprès de ce ministère relatif au renforcement de compétence de la jeunesse.

La démarche – et le projet – ont également abouti à la création d'une filière de chaudronnerie/soudage au Centre de formation technique professionnel de Notsè.

A noter également, l'amélioration des conditions (Eau, latrines, électricité) de scolarisation des jeunes notamment des jeunes filles dans les établissements scolaires qui a contribué au renforcement de la présence des élèves et surtout des filles dans les collèges et les lycées.

Par rapport au volet « **genre** », cette présence des filles dans les établissements répond à l'**aspect genre** selon la prévision du projet.

Des conditions d'apprentissage scolaire améliorées

Les installations des points d'eau, de l'électricité et des latrines dans les écoles, lycée et collèges ont amélioré le cadre de l'apprentissage des acteurs scolaires. La période à laquelle s'est déroulée l'évaluation (vacances scolaires) n'a pas permis de s'entretenir avec des élèves mais selon les directeurs du collège de Alati-Kpota et du Lycée de Asrama, ces équipements ont bien permis aux élèves d'apprendre dans de meilleures conditions.

A Alati-Kpota, les cours sont prolongés les soirs, les devoirs de contrôles également, jusqu'à 18h – 18h30. Les élèves restent parfois aussi le soir à l'école pour réviser. Il est donc évident que ces conditions agissent sur l'amélioration des résultats scolaires.

Impact de la pandémie de COVID sur ces effets

La pandémie de Covid-19 et la mesure de gratuité de l'eau qui a été prise par l'Etat dans ce contexte ont impacté négativement le système de la vente d'eau aux bornes fontaines, et par conséquent affecté les montants qui auraient dû être mis de côté en vue des entretiens

Elle a aussi entraîné une résistance de certains ménages à payer l'eau lors de sa vente est redevenue possible.

Par contre cette pandémie a eu un effet positif inattendu en amplifiant le partenariat entre Electriciens sans frontières et le centre de formation technique et professionnel de Notsè pour la réalisation des travaux de Asrama. Elle a notamment permis aux élèves et enseignants du centre d'améliorer leurs pratiques avec un appui à distance des experts de Electriciens sans frontières.

Synthèse intermédiaire

Au-delà de ses contributions à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité dans les communautés, écoles, centres de santé ciblés, il est indéniable que le projet a eu des impacts positifs dans la vie des populations.

Ces impacts sont visibles à travers divers témoignages qui expriment l'allègement de la corvée d'eau, les réductions de temps et de distance consacrés à la recherche de l'eau, les fréquentations des centres de santé, les conditions de soins dans les centres de santé, celles de l'apprentissage en milieu scolaire, l'amélioration des revenus de fontainiers, le renforcement de la connaissance en pratique de métiers, le changement de comportement en matière d'hygiène et assainissement.

Toutefois, ces changements d'habitudes et l'appropriation de ces nouvelles pratiques devront être vérifiés sur le long terme

Conclusions et recommandations

Pour assurer durablement ce changement, il est recommandé de :

Consolider les acquis par des accompagnements ciblés : le principe de vente de l'eau est déjà amorcé et commence à rentrer dans les habitudes avec ses effets induits positifs. Une animation sur le sujet doit se poursuivre pour son appropriation sur le long terme, en tout temps, quelle que soit la période (même en saison des pluies). De même, il faut continuer à travailler avec la population pour qu'elle ne retourne pas à des pratiques de défécation à l'air libre, ce qui nécessite un travail de fond sur l'appropriation et le changement de comportement. Enfin les impacts positifs observés dans les écoles et les USP doivent être sauvegardés également par la sensibilisation des élèves, patients et personnels, pour contribuer durablement à une meilleure santé des populations

Renforcer la sensibilisation, la responsabilisation des acteurs : les CLG doivent s'approprier pleinement les résultats du projet et poursuivre la sensibilisation auprès de leurs populations bénéficiaires sur l'utilité et la sauvegarde des installations afin de profiter durablement des services fournis. Les agents responsables des institutions bénéficiaires

(USP, écoles) doivent s'investir personnellement pour assurer le bon fonctionnement des équipements et veiller au maintien et à l'entretien de leur cadre de travail qui s'est amélioré grâce au projet

Impacts : Points de réussite et points à améliorer :

Points de réussite	Points à améliorer
▪ Réduction de la corvée d'eau (point d'eau de proximité) ▪ Amélioration de la santé des bénéficiaires ▪ Gain de temps (30 à 60 mn/ voyage) ▪ Réduction de distance parcourue pour la corvée d'eau (parfois jusqu'à 1500 mètres – 20 mn - à parcourir en moins pour accéder à l'eau potable) ▪ Amélioration des conditions de soins dans les USP : cadre attrayant, plus de fréquentation et de consultations (par conséquent, amélioration de la santé) ▪ Scolarisation : meilleur cadre d'apprentissage (plus de temps le soir pour des devoirs, révisions, échanges) ▪ Transfert de compétences aux jeunes dans la chaudronnerie (10 jeunes formés)	• Faible maîtrise de la gestion des services dans la plupart des communautés • Faible engagement des personnels enseignants et des USP dans la maintenance des installations au quotidien • Faible cohésion sociale à Tsignigan privant une partie de la population de l'accès au service d'eau potable

3.8 Réplicabilité

Rappel du cadre évaluatif :

Impact des résultats : Questions évaluatives

- Quel est le degré d'adhésion à l'approche combinée « Eau, Assainissement, Energie pour un développement durable » par les acteurs locaux, les autorités administratives et techniques impliquées.
- Dans quelle mesure les réalisations du projet ont-elles influencé plus largement les choix et normes technologiques au Togo (réservoirs flexibles, supports métalliques de réservoirs d'eau, impluvium scolaire) ?

- **Une bonne adhésion à l'approche combinée « Eau, Assainissement, Energie pour un développement durable » par les acteurs locaux, les autorités administratives et techniques impliquées**

L'approche combinée « Eau, Assainissement, Energie pour un développement durable » expérimentée dans la préfecture du Haho a trouvé un écho favorable auprès des parties prenantes, acteurs et populations bénéficiaires qui constatent avec satisfaction une amélioration de leur cadre de vie. Cette approche a permis de répondre à la fois à une triple attente des populations : Eau, Assainissement, Energie. L'adhésion sociale / communautaire est un acquis.

Institutionnellement, le Ministère de l'Eau, l'assainissement et de l'Hydraulique Villageoise y adhère sans réserve à partir du moment où l'approche contribue à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'électrification.

Le terrain est favorable à des actions de communication qui sont un préalable à la diffusion du concept. Pour le favoriser, il faudra en effet partager les résultats du projet avec les acteurs de développement qui pourraient s'y intéresser. La volonté exprimée par le ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise de diffuser un spot dans le réseau de ses partenaires va dans ce sens (ce spot est en cours d'élaboration).

Un travail de plaidoyer reste également nécessaire pour faire adopter cette triple offre de services comme une approche intéressante à promouvoir par le biais des stratégies nationales.

Mais il faudra au préalable résoudre la question de la gestion simultanée des 3 services (Eau, Assainissement, Energie). L'expérimentation du projet de Notsè révèle que seule « l'eau », payante peut supporter les coûts d'entretien de l'assainissement et de l'énergie. Un système de combinaison des 3 secteurs et une coordination entre les bénéficiaires (Education, santé et communautés) sont des conditions à sa répliquabilité. Le modèle doit être à termes économiquement viable et non seulement conçu comme un service à vocation sociale.

Des enjeux nouveaux apparaissent : Comment faire payer l'accès à l'électrification publique en milieu rural et à quel coût pour favoriser la répliquabilité ? Auxquels devra répondre une recherche action spécifique lors de la phase « Notsè 2 ». Cette recherche action devra cibler plus particulièrement les collectivités et l'Etat et leurs prérogatives respectives dans le cadre de la décentralisation, le renforcement des compétences en matière de maîtrise d'ouvrage etc.

- **Un projet qui influence les choix et normes technologiques au Togo (réservoirs flexibles, supports métalliques de réservoirs d'eau, impluvium scolaire)**

Le potentiel de répliquabilité technique et technologique du projet est confirmé : les choix effectués pour la fourniture d'eau (« bache » réservoir souple, flexible avec supports métalliques, impluviums scolaires...) sont pertinents.

Le développement et la diffusion de ces modèles reste cependant fonction de leur accessibilité pour les communautés et collectivités : le coût de ces investissements et surtout les charges de fonctionnement et de renouvellement des équipements accessoires qu'ils induisent, en particulier la bache ne sont pas encore intégrés dans un modèle économique d'exploitation sur le long terme (10 ans ? Comment renouveler une bache en milieu scolaire ou dans un centre de santé dans 10 ans et à quels coûts ?). Alors même qu'il est très probable qu'une facilité d'accès à ces coûts favoriserait l'adhésion des acteurs.

Synthèse

L'approche combinée « Eau, Assainissement, Energie » est innovante et a rencontré l'adhésion totale des acteurs et parties prenantes (Ministère de l'Eau), autorités régionales, préfectorales et des populations. Les populations sont satisfaites de la prise en compte de leurs secteurs prioritaires en termes de santé, d'éducation.

Une diffusion plus large du modèle sera bien accueillie tant des gouvernants que des populations.

Pour susciter une adhésion plus large, nécessairement il va falloir promouvoir le concept, communiquer sur les résultats et inviter les partenaires techniques à investir en ce sens, et également mener une réflexion plus poussée sur le modèle économique de l'exploitation à long terme des techniques et technologies (tout à fait appropriées pour ailleurs) qui sont proposées

Recommandations

Pour assurer la répliquabilité, les recommandations formulées sont les suivantes :

- Communiquer sur les résultats de l'approche,
- Réaliser un plaidoyer auprès du ministère de tutelle pour une adoption de l'approche dans la stratégie nationale
- Estimer les coûts d'investissements et d'exploitation avec une proposition de modèle économique qui puisse favoriser la réplication de l'approche.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

Le projet est pertinent et a été élaboré et mis en œuvre avec une approche innovante de réalisation simultanée « eau, assainissement et énergie » en milieu scolaire, sanitaire et communautaire. L'action a couvert 9 communautés. Les réalisations ont touché : 6 centres de santé, un lycée-collège, 1 collège, 3 écoles primaires. La mise en œuvre a été efficace malgré la pandémie de la Covid-19 à laquelle l'équipe impliquée a su s'adapter.

La démarche de conduite du projet a développé une approche d'implication des acteurs locaux comme internationaux qu'ils soient bénéficiaires des actions et installations, gestionnaires des installations, ou partenaires de mise en œuvre à tous les niveaux (local, régional, national). Des comités locaux de

gestion des services ont été mis en place et formés, ainsi qu'un dispositif de suivi-évaluation au niveau préfectoral dont la mission consistait à la supervision des réalisations du projet.

Les résultats concrets du projet, les services fournis, ont impacté la vie socio-économique des populations : réduction de la corvée d'eau, gain de temps, amélioration de la santé et du cadre de vie et de l'environnement scolaire.

Pour renforcer ses acquis et améliorer les points faibles mentionnés dans le rapport, les recommandations suivantes sont formulées.

4.1 A l'endroit de « Electriciens sans frontières »

❖ Dans le sens de la durabilité du projet

- **Renforcer la sensibilisation** des populations bénéficiaires
- **Poursuivre** l'accompagnement des comités locaux de gestion
- **Renforcer la dimension « genre »** de son intervention : en étant attentif à la prise en compte des besoins exprimés par les femmes et filles pour l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation ; en encourageant explicitement leur participation aux débats locaux et aux instances de décisions et, à terme, aux espaces de réflexion/échange dans les réseaux WASH au Togo ; ainsi qu'en encourageant leur accès aux métiers « techniques » (apprentissage)
- **Achever les travaux** restants (Amakpapé, le captage de Akakè, vanne à Tsinigan, divers compteurs en dysfonctionnement, ...); installer éventuellement un filtre sur l'impluvium de Tsinigan
- **Renforcer la relation formelle** entre les communautés (CLG) et les opérateurs privés pour assurer la maintenance et l'entretien
- **Formaliser la relation contractuelle** « Soleil Energie/ESF/CLG » pour la maintenance des équipements solaires (fréquence semestrielle)
- Mettre à disposition de chaque CLG bénéficiaire d'équipement solaire, **un carnet de prix des équipements** usuels
- **Poursuivre le plaidoyer** auprès des autorités administratives pour rendre effectives les contributions des USP aux consommations d'eau et électricité
- **Tirer un bilan conjoint avec les partenaires, tout particulièrement l'ONG ETD, vérifier comment l'action future s'inscrit dans les stratégies actuelles et à venir de chacun, et ajuster les rôles et responsabilités de chacun** : en s'appuyant sur l'évaluation, prendre un temps de bilan conjoint et partager attentes et stratégies respectives - avant Notsé II

❖ Dans le sens de la répliquabilité du projet

- **Intégrer** le début de la sensibilisation des populations dans la phase d'avant la mise en œuvre du projet
- **Impliquer** les gouvernants locaux (communes) dans la mise en œuvre du projet
- **S'assurer de la qualité de production des forages existants** (anciens) à exploiter, par la réalisation d'études spécifiques complémentaires plus approfondies même si le coût de revient est plus élevé
- **Latrines** : revoir le découpage des tôles de couverture des fosses – adopter un volet par compartiment

4.2 Aux collectivités locales et communautés bénéficiaires

❖ Collectivités locales

- **S'approprier la gouvernance** des services fournis
- **Assurer la maîtrise d'ouvrage des services** fournis par le suivi régulier de la gestion des équipements et du fonctionnement des CLG

- **Accompagner les CLG** à la maîtrise de la gestion des services (eau, assainissement, électricité)
- Sur les sites où l'ouvrage de production est préalablement affecté à une institution, **travailler à la bonne cohabitation avec les communautés et institutions** et à un partage clair des responsabilités.

❖ **Communautés bénéficiaires**

- **Redynamiser** le fonctionnement des CLG (Renouveler les comités de gestion notamment ceux qui ne fonctionnent plus ou remplacer les membres qui ne participent pas aux activités ou absents)
- **Établir des règles de gestion du service d'eau**
- **Rechercher des synergies avec les associations d'usagers de l'eau potable (AUSEP)** en relation avec la direction régionale de l'hydraulique.
- **Pérenniser les services** fournis par le projet : **réorganiser la vente de l'eau au volume ; cohérence entre les recettes et volumes d'eau relevés au compteur, paiement de l'eau et l'électricité par tous les usagers.**
- **Etudier les possibilités de motiver (indemniser) les membres des CLG**

4.3 Aux autorités administratives et techniques

❖ **Au ministère de l'eau et de l'assainissement**

- **Pérenniser les services d'eau** fournis dans les établissements scolaires et sanitaires
- **Intégrer les réalisations dans le système national de suivi de l'accès à l'eau (SOFIE)**
- **Investir** pour le captage d'une source d'eau pérenne (forage) **au profit de Kpébadja, Alati-kpota, de Huiléhoé**

❖ **Au ministère de la formation professionnelle, technique**

- **Viabiliser** (équiper en outils et matériels nécessaires d'apprentissage) **la filière « chaudronnerie » du CFTP Notsè**
- **Accompagner les jeunes diplômés/formés pour** une meilleure intégration dans la vie professionnelle (organiser des stages pratiques de fin d'étude auprès des entreprises, mettre les jeunes diplômés/formés en relation avec des guichets de soutien à l'emploi).

ANNEXES

- Annexe 1 : Détails des réalisations du projet par site
- Annexe 2 : Cadre des indicateurs de résultats du projet
- Annexe 3 : Mode de fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation
- Annexe 4 : Focus sur la méthodologie globale de la mission des consultant
- Annexe 5 : Quelques témoignages de bénéficiaires du projet
- Annexe 6 : liste des personnes rencontrées au Togo dans le cadre de l'évaluation
- Annexe 7 : Note de synthèse des entretiens menés en France

Annexe 1 : Détails des réalisations du projet par site

Sites	Localisation des réalisations	Eau	Assainissement	Electricité
Akaké	Village + hameau	1 forage valorisé + 1 poste de relevage (plateforme + bâche) équipé d'1 système d'exhaure (5 panneaux solaires) + 1 CE métallique avec 1 bâche de 20 m ³ + 3 Bornes fontaines. Exhaure : pompage solaire assurés par 6 panneaux solaires. Longueur de réseau : m	2 bloc de latrines (2 cabines/bloc) + 2 douches (pour le hameau et 1 quartier) 1 bloc de latrines à 6 cabines + 2 douches (+ 1 poubelle	Electrification publique : 3 lampadaires installés
	EPP	1 impluvium : une plateforme portant une bâche de 50 m ³ + dispositif de filtration UV	1 bloc Latrines + 1 poubelle	Electrification : 1 lampadaire à l'école
Kponou	Village	1 mini AEP : 1 forage + 1 château d'eau métallique + 1 bâche de 1 borne-fontaine		
	USP	Raccordement en eau des salles du dispensaire et de la maternité (lavabo, leviers, douches) et des douches agents de santé + dispositif de filtration UV pour l'eau de la salle de soins	Latrines internes	Electrification : salles du dispensaire et de la maternité

Sites	Localisation des réalisations	Eau	Assainissement	Electricité
Tsinigan	Village	1 forage valorisé+ 1 CE métallique avec 1 bâche de 20 m ³ + 2 Bornes fontaines. Exhaure : pompage solaire assurés par 5 panneaux solaires		
	USP	1 Impluvium (plateforme en BA + bâche de 50 m3) + raccordement sur réseau mini-AEP avec dispositif de filtration UV. Raccordement salles de soins et accouchements	1 bloc de Latrines VIP à 6 cabines + douches + 2 poubelles	USP : 10 panneaux solaires installés, électrification des salles USP
Kpégbadja	Villages	1 forage valorisé+ 1 CE métallique avec 1 bâche de 20 m ³ + 2 Bornes fontaines (Kpégbadja & Assizor). Exhaure : pompage solaire assurés par 3 panneaux solaires	1 bloc de latrines publiques + 1 latrine + douche familial	3 lampadaires publics (2 Kpégbadja + 1 Assizorkopé)
	EPP	1 impluvium béton de 50 m ³ équipé de système de filtration + UV	1 bloc de latrines de 4 cabines + 2 poubelles	Electrification : 1 lampadaire à l'école
Akpakpakpé	Village	1 forage valorisé+ 1 CE métallique avec 1 bâche de 20 m ³ + 3 Bornes fontaines Exhaure : pompage solaire assuré par 7 panneaux solaires (300 Wc/p)		

Sites	Localisation des réalisations	Eau	Assainissement	Electricité
	USP	Raccordement sur le réseau et équipement des salles de l'USP avec dispositif de filtration UV	1 bloc de Latrines à 6 cabines + douche + 2 poubelles	USP : 6 panneaux solaires installés, électrification des salles USP
Alati-Kpota	Village	1 borne-fontaine		1 lampadaire
	EPP	1 impluvium (plateforme en BA + bâche de 50 m ³) équipe de système de filtration UV	1 bloc de 4 cabines VIP + 2 poubelles	Electrification : 1 lampadaire à l'école
	CEG	1 forage valorisé+ 1 CE métallique avec 1 bâche de 20 m ³ + 1 Borne-fontaine pour le CEG Exhaure : pompage solaire assuré par 7 panneaux solaires (300 Wc/p)	2 poubelles (latrines existantes équipées d elave-mains)	Electrification salles de classes, salles de professeur et cour école
Huiléhoé	USP	1 impluvium : 1 plateforme en BA portant une bâche de 50 m ³ + 1 surpresseur + dispositif de filtration UV. Equipement des salles de soins et accouchements	1 bloc de Latrines + douches + 2 poubelles 1 bloc de latrine chez le major	Electrification USP (salles de soins) et chez le major avec 6 panneaux solaires
Asrama	USP	Raccordement sur le réseau public des salles (lavabo, éviers, ...), douches du dispensaire et de la maternité, et	2 blocs de Latrines + douches chez le major et la sage-femme	14 panneaux solaires et accessoires. Electrification du dispensaire et maternité

Sites	Localisation des réalisations	Eau	Assainissement	Electricité
		douches, maisons major et sage-femme. Longueur réseau : 350 m		
	CEG & lycée	Raccordement sur le réseau public du lycée + CEG (40 m d'extension) pour 2 BF à 1 robinet	1 bloc de 4 cabines VIP en complément de latrines existantes	28 panneaux solaires et accessoires. Electrification de salles de classes, salle informatique. 2 lampadaires
Amakpapé	USP	Branchement sur le réseau TDE. Raccordement des salles et douches de l'USP	1 bloc de latrines à 2 cabines + 2 douches	Electrification : rénovation (câble encastré), système d'éclairage renouvelé. NB : raccordement sur le réseau du fournisseur électrique national (CEET)
		1 impluvium (plateforme en BA construite et bâche de 50 m3 en attente d'installation)		
9 villages (6 impluviums et 6 mini AEP et 2 raccords sur réseaux publics)	6 sites villageoises 6 USP 3 EPP	6 mini-AEP 2 raccords sur réseau public 6 impluviums	12 blocs de latrines	12 systèmes d'électrification

Sites	Localisation des réalisations	Eau	Assainissement	Electricité
	2 CEG + 1 lycée			

Annexe 2 : Cadre des indicateurs de résultats du projet

Partiellement renseigné. A compléter au fur et à mesure de la disponibilité des données

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence ¹⁴	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
Objectif général : Fournir durablement aux bénéficiaires du projet et de façon intégrée, l'accès à une eau de qualité, à des services d'assainissement et à une énergie électrique respectueuse de l'environnement.	100% des sites concernés par le projet sont équipés pour un accès aux trois domaines (eau, assainissement et électricité).	0% (2018)	60 % (2020)	100%		Id. colonne NIONG	CLG Enquêtes évaluatives
	Suivi mensuel sur chaque site du taux de consommation d'eau et d'électricité par rapport à un besoin de référence.	0 (2019)	0 (2020) ¹⁵	60%	Suivi mensuel		CLG Enquêtes évaluatives
	Suivi par site du nombre de jours d'indisponibilité des équipements pour chaque type de service (eau, assainissement, électricité)	0 (2019)	0 (2020)	100% sites	Id.		CLG Enquêtes évaluatives
	Suivi par site des dépenses trimestrielles	0 (2019)	0 (2020)	100% sites	Id.		CLG Enquêtes évaluatives

¹⁴ Mars 2020

¹⁵ Les données sont collectées aux bornes fontaines – mais sans calcul des taux de consommations. Certains compteurs sont défectueux (Alati-kpota, Akaké).

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence 14	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
	dédiées à la gestion, à la maintenance et au renouvellement des équipements ainsi que des recettes trimestrielles perçues pour les services associés aux investissements réalisés. 100% des sites du projet ont constitué un comité local de gestion « eau-assainissement-électricité » - Suivi trimestriel du nombre de réunions des comités locaux de gestion (4 par an) (GSEP/commune) - Nombre de rapports de gestion rédigés et diffusés par le comité régional, superviseur des comités locaux (sur une base de 2 par an).	0% (2018) 0 (2019) 0	60 % (2020) 0 (2020) 0 (2020)	100% 25% 0%	id. 4 /an 2/an	Id. colonne NIONG	CLG Enquêtes évaluatives CLG Enquêtes évaluatives

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence ¹⁴	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
OS1 : Améliorer durablement la situation sanitaire dans cette Région du Togo. Résultat 1 : R1.1- Accroître la fréquentation des dispensaires R1.2- Faire baisser le taux de maladies hydriques (type gastro) dans le territoire du projet.	Taux d'évolution des maladies hydriques sur la zone du projet	X% (2018)	X% (2019)	-20%	- 30%	Données non disponibles au niveau de la région	Examen et analyse de la situation lors des missions d'audit réalisées périodiquement par ADT Rapport USP et DPS
	I1.1-Nombre de consultations et nombre d'accouchements réalisés par mois.	X (2018)	Y (2019)	+15% Nbre de consultation Nbre d'accouchement	+25% Nbre de consultation Nbre d'accouchement	1.1-Nombre de consultations et nombre d'accouchements réalisés par mois : augmentation consultations 15% et accouchements 25% d'ici fin 2019 pour Kponou et Tsinigan	
	Consultations curatives Huiléhoé Kponou Tsinigan	(2018) 1810 4881 2806	(2019) 2150 4159 3856	(2020) 2687 3856 4032			
	Accouchements Akpakpakpé Huiléhoé Kponou Tsinigan	(2018) 318 178 465 186	(2019) 245 180 411 162	(2020) 270 195 415 227			
	I1.2-Nombre de cas de maladies de type gastro recensées par an.	0 (2018)	X (2019)	-20% Nbre de cas (2020)	-30% Nbre de cas	I1.2-Nombre de cas de maladies de type gastro recensées par an : sera traité globalement à l'issue du projet a/c de 2021	Pour I1.1 et I1.2 : tableaux des statistiques de la DPS par dispensaire vérifiés par Amis du Togo.
	Akpakpakpé Huiléhoé Tsinigan	239 167 927	103 310 1030	54 298 2030	2/an	I1.3-Nombre de contrôles et de relevés des caractéristiques physico-chimiques de l'eau diffusés par an : 2 analyses physico-chimiques et bactériologiques réalisées pour les 6 sites de la tranche 1 à fin 2019	Pour I1.3 et I1.4 : tableaux de gestion des comités locaux supervisés par comité régional togolais.
	I1.3-Nombre de contrôles et de relevés des caractéristiques physico-					1.4 --- nbre de personnes sensibilisés dans le cadre du projet	Diffusion de ces éléments à Electriciens sans frontières pour contrôle.
			-	2/an			

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence ¹⁴	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
R1.3- Connaître le niveau de la qualité d'eau sur chaque site. R1.4- Sensibiliser les bénéficiaires du projet à l'hygiène et à l'assainissement.	chimiques de l'eau diffusés par an. ¹⁶ I1.4-Nombre de séances et taux de bénéficiaires sensibilisés / an.	(2018) 3/9 villages) 10% pers.	(2019) 6/9 villages 25% pers	(2020) 35% Nbre pers. sensibilisés	50% Nbre pers. sensibilisés		
OS2 : Accompagner l'ambition et les activités éducatives de la jeunesse. R2.1- Accroître significativement le taux de présence des élèves de tous les établissements scolaires concernés par le projet, particulièrement celui des filles. R2.2- Améliorer les résultats de réussites	Taux d'évolution de la fréquentation des établissements scolaires concernés par le projet. I2.1- Nombre d'élèves fréquentant l'établissement dont nombre de filles. *Alati-Kpota CEG * Alati Kpota EPP *Akaké EPP	X% (2018) Xx (2018) T=275 Fille (92) T=334 Fille (184) T=184 Filles (93)	Y% (2019) Xx (2019) T=292 Fille (90) T=352 Fille (193) T=184 Filles (93)	>80% +7% (filles +10%) Nbre d'élèves T=354 Fille (118) T=275 Fille (142) T=155 Filles (76)	Y % +15% (filles +20%) Nbre d'élèves	I2.1- Nombre d'élèves fréquentant l'établissement : augmentation du nbre d'élèves de 5% pour école d'Akaké de 3% pour établissements scolaires de Kpégbadja et d'Alati-Kpota d'ici fin 2020. / dont nombre de filles : augmentation du nbre de filles de 7% pour école Akaké et de 5% pour établissements de Kpégbadja et d'Alati-Kpota d'ici fin 2020. I2.2- Taux de réussite aux examens préparés dans l'établissement : 75% des élèves des écoles primaires d'Akaké et de Kpégbadja	Suivi par le comité de supervision régionale en concertation avec la Direction Régionale de l'Education. Pour I2.1 et I2.2 : tableau de suivi annuel par les comités locaux de gestion en concertation avec le directeur de l'établissement concerné.

¹⁶ ces analyses ont été réalisées par les équipes ESF en mission (les résultats sont parfois intégrés dans les CR de missions). Localement, ce travail pourrait surtout être confié aux agents de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de façon « simplifiée » aux CLG ou à certains responsables de sites (Directeurs d'école, Majors d'USP ...)

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence 14	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
aux examens préparés dans chacun des établissements scolaires concernés par le projet. R2.3- Développer quelques activités complémentaires dans l'établissement à des fins pédagogiques et sociales (formations pour adultes, activités sportives et culturelles ...)	I2.2- Taux de réussite aux examens préparés dans l'établissement. CEG Alati-Kpota I2.3- Nombres d'actions « extra scolaires » mises en œuvre.	77% (fille :83%) X% (2018) 0 (2018)	81% (fille : 50%) 0 (2019)	> 70% 2/an /établist	> 70% 2/an /établist	seront admis dans la classe supérieure pour la rentrée de 2020 et 70% des élèves de 3ème du collège d'Alati-Kpota auront réussi l'examen du BEPC en 2020. I2.3- Nombres d'actions « extra scolaires » mises en œuvre : cet indicateur sera suivi globalement à l'issue du projet à partir de 2021.	Pour I2.3 : diffusion par chaque établissement d'un descriptif des actions développées, suivi par le comité régional superviseur et audit de contrôle de la mise en œuvre lors des audits des Amis du Togo.
OS3 : Favoriser les actions de protection environnementale. R3.1- Favoriser significativement la propreté des sites du projet.	Nombre d'audit de contrôle et d'évaluation du respect de l'environnement I3.1- Volume de déchets collectés et gérés sur chaque site.	0 (2018) 0 (2018)	0 (2018) 0 (2019)	1/an par part. locaux Volume/an	+10%/an pendant 5 ans	I3.1- Volume de déchets collectés et gérés sur chaque site : cet indicateur sera suivi globalement à l'issue du projet à partir de 2021.	Examen et analyse de la situation lors des missions d'audit réalisées périodiquement par ADT Pour I3.1 et I3.2 : tableaux de gestion des comités locaux supervisés par comité régional togolais.

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence ¹⁴	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
R3.2- Limiter les risques de pollution et de contamination des sols, de la ressource en eau et de l'air.	I3.2- Sur chaque site, nombre d'incidents de fonctionnement des équipements susceptibles de générer une pollution.	X incidents (2018)	X incidents (2019)	1 vidange/an Nbre incidents/an	0 Nbre incidents/an	I3.2- Sur chaque site, nombre d'incidents de fonctionnement des équipements susceptibles de générer une pollution : aucun incident significatif susceptible d'engendrer une pollution dans les 6 sites de la tranche 1.	
R3.3- Faire émerger des vocations et une activité économique pour accompagner les actions de protection de l'environnement.	I3.3- Taux de remplissage et de vidange des fosses des latrines et volume valorisé de compost généré sur chaque site du projet.	(2018) 0% remplissage 0% sous produit valorisé	(2019) 0% remplissage 0% sous produit valorisé	X% remplissage Y% sous produit valorisé	1 vidange/an X% remplissage Y% sous produit valorisé	I3.3- Taux de remplissage et de vidange des fosses des latrines et volume valorisé de compost généré sur chaque site du projet : 1 vidange d'une fosse sur 2 de toutes les latrines de Tsinigan et d'Akaké d'ici fin 2019 et 1 vidange d'une fosse sur 2 de toutes les latrines de Kponou, Kpégbadja, Akpakpakpé et Alati-Kpota d'ici fin 2020.	Pour I3.3 : Rapport de suivi (semestriel ou annuel) élaboré par le comité régional avec l'appui de l'Association ETD (Entreprises Territoires Développement) Diffusion de ces éléments à ESF pour contrôle.
OS4 : Contribuer progressivement au développement économique local. R4.1- Générer ou développer des activités économiques sur la zone de réalisation du projet.	I4- Nombre d'emplois générés par les activités nécessaires à la mise en œuvre et à la pérennisation du projet. I4.1- Nombre de prestations réalisées chaque année liées à l'exploitation et à la maintenance des équipements réalisés dans le cadre du projet	0 (2018) 0 (2018)	0 (2019) 0 (2019)	15 sur 3 ans 2 par an par site		<u>Pas d'indicateurs sur le R4 – mesurable en fin de projet ou après</u>	Suivi par le comité de supervision régionale en concertation avec l'Association ETD (Entreprises Territoires Développement). Pour I4.1 et I4.2 : Rapport de suivi (semestriel ou annuel) élaboré par le comité régional avec

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence 14	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
R4.2- Favoriser le développement de la formation professionnelle dans les secteurs associés aux domaines traités par le projet.	I4.2- Nombre d'heures de formation dispensées et nombre d'apprentis recrutés dans les métiers liés aux domaines traités par le projet.	(2018) X h dispensés 0 apprenti recruté	(2018) X h dispensés 0 apprenti recruté	100 h et 10 apprentis recrutés			l'appui de l'Association ETD. Pour I4.3 : Extrait des statistiques démographiques de la Région des Plateaux au Togo. Diffusion de ces éléments à Electriciens sans frontières pour analyse et communication
R4.3- Maintenir ou accroître le nombre d'habitants dans les zones rurales concernées par le projet.	I4.3- Taux d'évolution de la population dans chaque village concerné par le projet.	X% (2018)	Y % (2019)	Maintien de la population (compenser l'exode rural)			
OS5 : Inciter la « duplication » du concept du projet dans d'autres villages de cette région du Togo	I5- Nombre de demandes des villages de la Région des Plateaux pour traitement analogue	0 (2018)	13 (2019)	3/ an pendant 5 ans = 9	15	<u>Pas d'indicateurs sur le R5 : mesurable en fin de projet ou après</u>	Suivi par le comité de supervision régionale en concertation avec ETD, Electriciens sans frontières et ses partenaires
R5.1- Promouvoir dans les villages de la Région des Plateaux les actions réalisées et les résultats obtenus dans tous les sites traités par le projet.	I5.1- Nombre total d'actions d'information, de communication pour présenter et valoriser la démarche intégrée « accès à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité ».	0 (2018)	0 (2019)	2			Pour I5.1 : comité régional de supervision du projet en concertation avec ETD, Electriciens sans frontières et ses partenaires. Pour I5.2 : enquête auprès des autorités
		0 (2018)	0 (2019)	X			

Chaîne de résultats	Indicateurs « NIONG »	Points de référence (et année de référence) Valeur de départ	Valeur actuelle Date de référence 14	Cibles 2021 (Fin de projet +3ans)	Cibles 2023 (+5 ans)	Ajustements Indicateurs cibles « Tranche 1 » au 31/12/2019 (Akaké, Kponou, Tsinigan, Alati-Kpota, Kpégbadja, Akpakpakpé)	Sources et moyens de vérification
R5.2- Accroître l'autonomie locale pour poursuivre le développement de la démarche d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité dans de nouveaux sites.	I5.2- Nombre de projets « eau - assainissement – électricité » recensés dans la Région des Plateaux avec un fort engagement togolais dans la mise en œuvre.				3 projets par an pendant 5 ans		togolaises, des principaux bailleurs de fonds et principales ONG intervenant dans ces domaines au Togo. Recueil d'informations auprès de l'Ambassade de France au Togo

Fonctionnement du DSE ci-dessous décrit. Les flèches indiquent les relations fonctionnelles entre les différents groupes et niveaux.



Annexe 4 : Focus sur la méthodologie globale de la mission des consultant

Contexte :

Le travail d'accompagnement réalisé par les consultants de mars 2020 à juillet 2021 répondait à une double demande et un double objectif :

- Un appui à l'équipe projet pour l'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation spécifique qui serait alimenté durant sa mise en œuvre. Il s'agissait notamment de reprendre le cadre logique du projet et les indicateurs proposés à l'origine, de les améliorer (indicateurs SMART), de définir les responsabilités et acteurs impliqués dans la remontées d'informations et de les outiller (fiches de collectes d'informations etc...) en cherchant à s'adapter au mieux, pour des questions clefs d'appropriation, aux compétences des acteurs locaux. cf. livrables (rapports et annexes) spécifiques :
 - *Compte rendu de la mission de suivi et de consolidation du dispositif de suivi-évaluation mis en place » mars 2020*
 - *Descriptif et outils pratiques du dispositif de suivi-évaluation » – mai 2020*
 - *Termes de références de l'accompagnement des CLG recommandé pour la période juin 2020 – février 2021*
- Ce dispositif de suivi évaluation devait également venir compléter les données nécessaires à l'évaluation finale ;
- Et enfin une évaluation finale du programme avec une méthodologie et un questionnaire spécifique (cf. ce rapport d'évaluation).

Analyses et commentaires :

Les consultants ont particulièrement apprécié ce double objectif d'accompagnement et d'évaluation finale surtout du fait qu'il ait pu être mis en œuvre sur un temps relativement long. De leur analyse – mais celle-ci devra être confirmée par le consortium ayant mis le projet en œuvre :

- Il a permis aux consultants, au-delà de leur note de cadrage initiale, d'affiner et mieux comprendre les enjeux du projet et surtout ceux auxquels sont confrontés les acteurs locaux ; et d'élaborer certaines recommandations avec plus de pertinence, par exemple les TDR de l'accompagnement des CLG.
- Il a permis d'instaurer entre l'équipe projet et les consultants une relation et un dialogue de confiance, constructif et allant au-delà du seul effet coupeur d'une évaluation finale et de devenir en quelque sorte acteurs du projet tout en gardant une posture de conseil, parfois de facilitateur (avec ETD, avec les CLG... » Les consultants ont toutefois été attentifs à ne pas devenir des acteurs à part entière de sa mise en œuvre et à ne pas être responsabilisés sur la bonne réalisation des activités du projet.
- Cette démarche a clairement permis aux consultants de mieux comprendre le fonctionnement et la stratégie de chacune des organisations impliquées et de s'impliquer différemment et plus personnellement dans la démarche collective :
 - En participant dès le début de l'accompagnement à une mission conjointe avec électriciens sans frontières,

- En échangeant avec les acteurs locaux entre les missions de terrains .
- Cela leur a également permis d'identifier avec Electriciens sans frontières le besoin d'un accompagnement plus soutenu (lié aussi à la période de pandémie) et de se rendre disponible pour une mission de terrain complémentaire (cf. livrable : rapport de la mission de suivi Mission de suivi du 10 au 16 janvier 2021 – Kokou Semanou)
- Les temps d'échanges somme toute limités (cf. calendrier réalisé ci-après) et la distance physique n'ont toutefois pas créé une proximité trop grande qui aurait pu devenir gênante au moment de l'évaluation finale. Les consultants n'ont d'ailleurs ni subi ni ressenti de pression particulière qui aurait visé à influencer les résultats de l'évaluation.

L'enjeu de cette mission d'accompagnement et d'évaluation, le fait que Electriciens sans frontières n'ait pas souvent fait appel à des missions d'évaluateurs externes, mais également le rôle très important que joue ce projet (financement institutionnel et plus important que la moyenne, durée plus longue, accompagnement du F3E, et possibilités ou non de réplique dès la démarche projet) aurait pu rendre cette posture des consultants difficile à vivre sur le long terme.

Il n'en a rien été : la qualité des réalisations terrain, le temps long de l'intervention de ESF au Togo dans la région du Haho (plus de dix ans d'expérience), sa fine connaissance du contexte malgré la distance, le professionnalisme de son équipe de bénévoles familière par ailleurs des processus projet dans son secteur professionnel, ont été des facteurs très positifs qui ont mis une pression limitée sur cette mission. Ces facteurs n'ont remis en cause ni les objectifs de redevabilité auprès des bailleurs comme des partenaires, ni interagi avec son objectif stratégique (tirer des enseignements et produire des recommandations sur les différents axes étudiés pour une diffusion de la démarche du projet).

Ci-dessous, le calendrier actualisé de la mission

Phase	an 2019	an 2020												an 2021							
	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8
Phase 1 - Cadrage / préparation																					
Collecte, révision et analyse documentaire	x																				
Entretiens de cadrage avec l'équipe (ESF & F3E)	x																				
Préparation du rapport de cadrage		x																			
Réunion de cadrage		x																			
Phase 2 - Accompagnement du DSE existant																					
Diagnostic et consolidation du DSE existant																					
Ateliers d'analyse du DSE interne																					
Production d'outils Suivi-évaluation																					
Réunion de présentation et de validation de l'outil par skype						x															
Accompagnement de l'équipe de S-E interne						x															
Phase 3 - Evaluation finale																					
Préparation de la mission et revue documentaire																					
Cadrage de la mission																					
Collectes de données sur le terrain (11 jours)																					
Traitement et analyse des données / rapport provisoire																					
Elaboration du rapport d'évaluation provisoire																					
Restitution du rapport																					
Rapport final de l'évaluation																					

Annexe 5 : Quelques témoignages de bénéficiaires du projet

Personnes bénéficiaires	Quelques témoignages recueillis
Centre de formation technique et professionnelle de Notsè	- Elève Kalawa Eyram qui a participé aux travaux d'électrification à Asrama « le travail a été très profitable et génial pour moi, j'ai beaucoup appris. J'ai amélioré mes connaissances pratiques ». - Adrien Yaovi « au début, c'était compliqué sur le chantier. On n'avait pas eu des difficultés d'adaptation. Mais c'est réglé après. Le travail a été bénéfique pour moi » - Elève Takpara « aujourd'hui, je suis tellement ravi. Je réalise des activités spécifiques que je ne connaissais pas comme : saigner les murs avec la perceuse, installer des détecteurs de mouvement ... etc. - Kpétigo Koffi « les équipements utilisés étaient de qualité : échelle spéciales, marteaux de qualité ... ; ce qui a facilité le travail » - Tevi Valérie « la formation a été complète car la pratique de terrain a permis de compléter la théorie ». - Bartchin Roger « l'ouverture de la chaudronnerie au CFTP de Notsè est une bonne opportunité qui nous permet d'apprendre et de pratiquer la chaudronnerie. Il manque surtout les outils de travail : postes à souder, les scies, les masques, les perceuses ».
Directeur du CEG de Alati-Kpota	Le projet est salubre. Par le passé, on ne peut faire des cours tardivement. Aujourd'hui, les cours peuvent être prolongés. La nuit, les enfants viennent apprendre à l'école. Ils ne restent pas tard dans la nuit à cause de l'isolement du collège. Les enfants chargent des lampes pour la maison et aussi des téléphones. Les enseignants reçoivent des courriers de travail. Pour l'impact sur les résultats : du moment où il y a la lumière, il n'y a plus de souci. Tout esprit est éclairé et produit des résultats. Avec l'eau et l'électricité, les enseignants sont de bonnes conditions pour donner le meilleur d'eux et les résultats suivent. Cela maintient les gens sur place. D'autres élèves d'ailleurs veulent venir à Alati-Kpota, vu les conditions d'apprentissage.
Village de Kpébadja	Mme Ségningbo Asssizzor Pour l'eau, on avait un forage. Il fallait pédaler pour faire sortir l'eau. C'était difficile de pomper. La pédale était dure. Je souffrais d'une

	hernie à cause de ce pompage à pied. Aujourd'hui, c'est facile de puiser avec le robinet. On ne fait plus d'effort. La corvée a diminué. Et on a beaucoup plus de temps pour réaliser d'autres activités dans la journée. Avec les latrines, je ne vais plus en brousse. C'est rassurant car la brousse n'est pas très sécurisée.
Village de Huiléhoé	<i>Mme AWATE Adjo de Huiléhoé témoigne : Avant, dans la nuit, on vient accoucher dans l'obscurité. L'accouchement se faisait avec une torche à la bouche de l'accoucheuse. Il n'y avait pas de lumière. Pour l'eau, il fallait aller à la rivière Wahala située à 2 km environ pour chercher l'eau. Aujourd'hui, on a la lumière et il y a l'eau ; on se lave et on est propre ».</i> ----- M. AKPOVI Komi, président CLG « ce n'était pas facile quand ton épouse venait accoucher. Tu dois apporter des bidons d'eau à l'USP. Or il n'y a pas de point d'eau à côté dans le village. On va chercher l'eau à la rivière Wahala, même dans la nuit. La corvée n'était pas facile ». Dans la nuit, l'accouchement se faisait dans l'obscurité. L'accoucheuse utilisait la torche pour éclairer. Aujourd'hui, c'est fini. On a la lumière, l'USP est éclairé la nuit. Et il y a l'eau avec la bêche. Nous faisons des services d'entretien et de nettoyage périodiquement pour garder l'USP propre »
Kponou	Fontainière de kponou « Avant, je vendais beaucoup entre 1000 à 1300 F/jour. Dès fois, je reçois 2500 F à 3000 F/mois après les comptes de fin du mois et cela m'aide beaucoup. En cette période de pluie, les gens n'achètent plus l'eau. Les recettes sont faibles et ma rémunération aussi.
Amakpapé	Major de l'USP : Le raccordement en eau des salles est intéressant. Avant, on allait chercher l'eau à la pharmacie. Les salles n'avaient pas d'eau. Cet équipement en eau des salles notamment la salle d'accouchement a allégé la corvée d'eau sein de l'USP. Le centre est attrayant. Le cadre est propre. Les patients se sentent à l'aise. Les douches et toilettes sont en quantité suffisantes. La fréquentation est forte.

Annexe 6 : liste des personnes rencontrées au Togo dans le cadre de l'évaluation

Villages/Villes	Noms et fonctions	Contacts téléphoniques ¹⁷
Notsè	Le préfet de Haho	
	Secrétaire Général de la préfecture	91 33 55 35
	Dr Atékpé Payakissim Somiabalo (DPS)	90 26 76 66
	Haho1	
	Mme ATIOGBE (1 ^{er} adjoint Haho2)	91 93 43 72
	Danhui (2 ^{ème} adjoint Haho3)	91 46 61 42
	M. ATCHAO (SG Haho4)	90 06 86 49
Notsè Centre de formation	MBETA (directeur intérim CFTP Notsè) et 4 enseignants et le secrétaire)	90 3114 50
	16 élèves (1 ^{ère} année chaudronnerie, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année Electricité,)	-
Lomé	Tchaboré Hatim (SG MEAHV)	90 04 18 14
	Tchalim M. Tchendo (Dir formation prof et de l'apprentissage)	70 45 71 91
	Komi Abitor (Directeur ETD)	90 02 71 45
Akaké	Azouma Yazim (président)	90 98 19 67
	Bagou Kolani (releveur compteur)	97 84 57 58
	Yaovi Adela (Chef de Akaké)	91 20 56 04
Kpégbadja	Tantako Kassinga (président)	92 45 41 09
	Afambo Komlan (Secrétaire)	91 40 67 35
	Nkoré Natacha (trésorière)	99 77 52 43
	Assizor Enyonam (hygiène)	96 31 02 19
	Koffi Adjamé (enseignant volontaire)	91 76 59 57
	Yovogan Noviovo	
	Koyo Kossi Antoine	99 32 37 87
Tsinigan	Kanaixie M Guillaume (major USP)	92 80 53 16

¹⁷ Les numéros sont précédés de +228

Villages/Villes	Noms et fonctions	Contacts téléphoniques ¹⁷
	Etou Mawuena Komlanvi I	93 57 72 02
Alati-kpota	Ataoui Komi (président)	92 53 09 07
	Agbofa Koffitsè (secrétaire)	92 01 95 66
	Danhoui Komlan (trésorier)	92 94 92 55
	Directeur CEG	90 29 36 00
	DARE (directeur école primaire)	90 77 04 78
Asrama	Kossivi Agbegnigan (président)	91 59 51 59
	Ahoeleté Kokou (Electricité)	90 64 28 16
	Attiogbé Manavi (assainissement)	93 46 46 70
	Sodjédi Kokouvi (secrétaire)	91 27 90 44
	Woenkoda M. Kpassou (proviseur)	90 98 05 44
Kponou	Yaovi Tohowoedé (secrétaire)	99 60 34 06
	Elisabeth Koumabé (présidente)	96 10 11 08
	Djababoni Adjessi (Tréso CLG – major USP)	91 98 06 76
	Niehou Mawuena (Eau)	90 73 01 33
	Vefi ouadé (assainissement)	97 22 82 86
	Massedé Zontonou	91 88 93 55
	Honove Woeke (fontainière)	
Huilehoé	Akpovi Komi (président)	99 37 37 32
	Okpadjé Djasseham (eau)	97 43 75 63
	Ademba Antoinette	96 49 13 95
	Wouaté Adjo (Eau)	
	Adjinda Komi (Electricité)	96 66 75 10
	Major Edoh (USP)	90 87 44 17
	Assi Payeki	
Akpakpakpé	Assiwodo Kwami (releveur compteur)	98006273
	Atsavi Christine (fontainière)	
	Yao Rikou (président CLG)	
	Pharmacien de l'USP	90813709
Amakpapé	Tagbédé Komi (président CLG)	91356660
	Amouzou Kodjo (chef de centre TDE)	91 24 51 27
	Tokou Kossivi (hygiène)	93 33 51 05
	Major Weledji (USP)	99 93 41 21
Notse	5 Apprentis en menuiserie métallique (Goudoumi Yao ; Houkpati Diaogbé ; Sangani Nafiou, Kpakou Kodjo ; Alontsou Roger)	92 71 76 31 99 68 42 02

Note de synthèse sur les entretiens menés en France – Evaluation finale – Juillet 2021

Entretiens :

1. Equipe projet Electriciens sans frontières : Patrick Sambarino, Chef projet Notsé I ; Pierre Courbis, Chef projet Notsé II ; Jacques Crouzet (ancien chef projet Asrama) ; Laurent Musseau, Chef projet électrification Kponou 2011 – 2014 et Charlotte Gowdy, chargée de projets - siège – 24/06/2021
2. Jean Pierre Cerdan, Secrétaire général de Electriciens sans frontières - 25/06/2021
3. Philippe Budan ; les Amis du Togo – ADT – 08/07/2021
4. Kamel Djaouti ; Aquassistance – 12/07/2021

Une place importante du projet dans les stratégies de chacune des organisations partenaires en France

Pour Electriciens sans frontières, le projet Notsé est une suite – une extension d’un projet plus ancien mais représente plus que cela : il a une feuille de route ambitieuse :

- Confirmer l’intérêt de travailler sur les synergies Eau Electricité Assainissement
- Montrer que Electriciens sans frontières a aussi la capacité à travailler sur plusieurs sites à la fois (son principe d’action principal étant un village – une équipe projet),
- Être un projet pilote, de référence et à ce titre proposer des solutions à répliquer ailleurs qu’au Togo dans d’autres conditions pour des solutions qui répondent aux attentes, aux enjeux.

Ce projet a donc une place de projet pilote dans la stratégie de Electriciens sans frontières et soulève un enjeu de communication à l’issue du projet sur des solutions qui soient exemplaires, notamment pour Notsé II. Il a été pour Electriciens sans frontières un saut qualitatif important, avec une dimension de projet intégré, il y avait un enjeu de ne pas se disperser, de montrer les synergies entre les secteurs, et « embarquer tout le monde » n’était pas gagné d’avance. Le responsable du projet a joué un rôle très important, il a su fédérer, convaincre, embarquer.

Un projet doit pour l’organisation « être l’occasion d’un partage et un transfert de compétences ». Ce rôle de projet pilote s’est également manifesté de manière concrète dans les autres projets en écriture : à chaque fois il était demandé aux porteurs de se rapprocher de l’équipe pour vérifier que les enseignements de Notsé soient bien pris en compte, en tenant compte bien sûr de l’adaptation aux contextes locaux de chacun. C’est aussi étudié lors des commissions projet. Si la moitié des projets de Electriciens sans frontières touchent à l’accès à l’eau, l’intégration des trois dimensions dans les activités ne va pas de soi : les trois services (Eau Electricité Assainissement) sont systématiquement étudiés lors de l’élaboration du projet mais la démarche de les associer n’est pas systématique : elle s’adapte aussi aux contextes locaux, aux mœurs et cultures locales, (notamment sur les questions d’hygiène) et aux autres actions qui peuvent être déjà menées par d’autres intervenants etc... Electriciens sans frontières n’organise cependant pas de visite croisées entre pays d’intervention, par ex. entre bénéficiaires ou acteurs Burkina – Togo, mais des missions de bénévoles sur d’autres terrains oui. Ces retours d’expériences se font aussi par les comptes rendus systématiques de mission, via sa commission projet.

Aquassistance cherche à apprendre de chaque projet, en visitant les autres projets lors des missions et d’autres sites où Aquassistance était intervenue par le passé. Plusieurs de ses bénévoles sont allés sur les sites de Electriciens sans frontières. Et Aquassistance recoupe toutes ces infos, centralise les retours et les capitalise. Ce projet a notamment permis à Aquassistance, plutôt positionné sur les questions de EHA, de se former sur le secteur de l’énergie, par exemple le pompage solaire. Electriciens sans frontières a, sur la lancée, formé des bénévoles de Aquassistance sur ces questions. Aquassistance

valorise aussi l'expérience de Notsé parfois en intégrant et reprenant des nouvelles techniques comme le traitement de l'eau aux UV. Ce type de projet leur a aussi permis d'apprendre à trouver des solutions alternatives et complémentaires aux forages (par exemple l'a récupération d'eau de pluie). « *Le projet enrichi notre veille technologique* »

Pour ADT, une association d'une trentaine de bénévoles, compte tenu des moyens mis en œuvre pour Notsé, ce projet est un peu considéré comme un point d'orgue de la collaboration avec Electriciens sans frontières et de plus de 15 ans d'interventions de ADT dans le domaine de la santé dans le Haho. Ses effets pour des personnes qui se rendent sur place régulièrement (3 missions/ an)) depuis près de 15 ans sont particulièrement visibles et très forts.

Opérationnalisation du projet : une équipe de bénévoles Electriciens sans frontières dédiée dont le pilotage du projet est à la fois professionnel et très largement apprécié. Le partenariat entre les principaux porteurs du projet en France a particulièrement bien fonctionné.

Tous les partenaires s'accordent sur le constat que l'équipe projet de Electriciens sans frontières a mené ce projet de manière très professionnelle : planification, reporting, définition des standards techniques, régularité et sérieux des échanges....

Un point à mentionner : le fait – négatif au départ - d'avoir été obligé de découper le projet en 3 phases sur des bases de zones d'interventions pour des contraintes de gestion de trésorerie : cette contrainte est finalement perçue comme positive, car elle a permis à l'équipe de s'adapter aux évolutions du contexte sur place, de définir plus tranquillement les nouveaux sites de forages.

L'organisation a appliqué ici son mode de fonctionnement habituel : une équipe qui effectue une mission sur un projet donné a pour obligation d'aller visiter d'autres sites et réalisations de l'association. L'ensemble des données récoltées est partagé dans un tableau de suivi des projets. Il arrive aussi que les bénévoles fassent des missions sur les autres projets, des missions de suivi transversales uniquement dédiées au suivi de plusieurs projets et réalisées par des personnes extérieures aux équipes projet (donc différentes de la mission de l'équipe projet).

La place de l'évaluation externe et sa valorisation dans ce cadre semblent offrir un potentiel intéressant.

Les personnes interviewées ont également mentionné les points réguliers entre les partenaires, tous les 2 mois en moyenne, les missions de chacun sur le terrain qui sont suivies de restitutions, les échanges entre ces temps sur des questions techniques (les forages, les évolutions technologiques etc...). Il ressort des entretiens que l'information circule de manière fluide et transparente entre chacun des trois partenaires français.

Le fait d'être plusieurs partenaires, ADT, Electriciens sans frontières, Aquassistance est également considéré comme un point positif et une chance pour croiser les informations et les missions, avoir toujours quelqu'un sur place. Un plus important est noté : l'aventure humaine d'une équipe projet est restée stable depuis le début, avec les mêmes interlocuteurs, et un bon partage du vécu. A noter aussi une bonne complémentarité de l'équipe sur les expertises : technique (électricité, chaudronnerie...) et en termes de compétences (historique des interventions dans la zone, conduite de projet), malgré le fait noté par Electriciens sans frontières qu'il leur manquait peut être un côté ingénierie sociale, pour l'accompagnement des acteurs pendant le projet et qui aurait été en charge de suivre plus particulièrement les problématiques d'appropriation.

Impact de la pandémie et adaptation au Covid : Une adaptation réussie notamment grâce aux liens avec les acteurs locaux tissés au préalable, même si particulièrement contraignante pour les principes de fonctionnement des acteurs

Parmi les clefs de Electriciens sans frontières pour répondre aux évolutions d'un contexte, **s'adapter grâce au réseau** : le fait pour Electriciens sans frontières d'avoir un point contact central à la mairie de Notsé, le tissu relationnel avec les personnes locales créé via le réseau par la mise en œuvre des activités et lors des missions sur place et les discussions avec ces acteurs locaux (AT2ER par ex.) lors de

ces missions ont été tout à fait déterminants. C'est ce même tissu qui a permis à l'équipe de construire des dossiers solides pour les bailleurs (AFD, Ville de Paris, Agence de l'eau méditerranée corse...).

« On a pu faire confiance et faire les choses même si on n'était pas là - Aquassistance ». « On a la satisfaction de voir qu'on a pu travailler avec des professionnels locaux, maçons, électriciens formés, et autonomes et que ça a marché. Avec aussi le relais de Moussa et ses comptes rendus. Ça tourne sans nous - ADT » « On a pu à la fois aller au bout du projet, et consolider un niveau d'autonomie locale, sans notre présence. Même si bien sûr il faudra que l'on vérifie les réalisations lors des réception (pendant la prochaine mission Electriciens sans frontières) - Electriciens sans frontières »

Plus globalement dans les zones où elle ne peut plus aller, la position de Electriciens sans frontières est « on continue le projet » pour qu'il n'y ait pas de « double peine » pour les acteurs locaux : donc en s'adaptant et travaillant différemment avec des relais locaux, les entreprises, les corps de métiers. Ainsi, si le travail prévu avec les centres d'apprentissage s'est concrétisé pendant le projet, en leur confiant d'abord la réalisation des châteaux d'eau : A cause de la COVID la partie électrification a également été confiée à des apprentis électriciens (formation en électricité, mécanosoudure...)

Même si elle n'est pas tout à fait compatible avec la manière habituelle de procéder de Electriciens sans frontières et rend plus complexe la mobilisation de ses bénévoles (*«lorsqu'une l'équipe projet se déplace. Car d'habitude on est vite au-delà de la seule question du coût du déplacement : nos équipes mettent la main au travaux participent : on travaille et la relation est forte avec les acteurs locaux. »*), la pandémie est aussi perçue comme une occasion de travailler différemment dans les pays, de chercher des solutions pragmatiques et concrètes. Donc une autre manière de travailler depuis mars 2020 : agir à distance en espérant que la situation redeviendra un jour normale – mais aussi lucide quant aux zones inaccessibles pour raison d'insécurité. Le souci pour Electriciens sans frontières sur cette période, est de n'avoir pas pu accompagner les messages sur la pérennisation, les services de maintenance, l'entretien.

Leur position et leur réseau a également permis au consortium du projet de trouver d'autres réponses « hors projet » en questionnant les centres de santé locaux et élaborer un plan Covid à distance , contactant les entreprises, obtenant un chiffrage (1 million d'euros) et l'AFD et e MEAE ayant lancé un appel à proposition ad'hoc de faire partie des 20 propositions de projet « Covid » retenues (sur 200 candidatures), obtenir des crédits supplémentaires pour un groupe électrogène pour l'hôpital, des lampes solaires (La Gazelle), équiper 3 dispensaires en frigo pour les vaccins...

Cette évolution si elle se maintenait à long terme poserait toutefois deux problèmes :

- Vis-à-vis des bénévoles qui sont les « donneurs d'ordres » : Electriciens sans frontières, ADT sont fidèles à leur modèle historique : « faire ensemble », car c'est grâce à cela et toutes les relations qu'on a pu créer qu'elle peut aujourd'hui agir à distance quand c'est nécessaire. Donc chaque fois que cela reste possible, continuer à intervenir directement. Et le montage de projet implique une forte connaissance du terrain et des contextes, des contacts sur place etc...
- Cet héritage, ces acquis font que travailler à distance est aussi culturellement difficile pour les bénévoles, demande une mobilisation différente, de faire les choses autrement. Ces adaptations ne sont donc considérées que comme une solution temporaire en attendant de pouvoir reprendre les missions dans les villages de brousse avec l'impact qui va avec.

Aquassistance confirme que l'expérience est aussi globalement positive, et que les quelques craintes d'être déconnectés des réalités de terrain ont été effacées par les retours réguliers qui en venaient. Il a été possible d'agir malgré la distance grâce aux relais locaux y compris sur les travaux ou des questions techniques.

La question de la présence des bénévoles français sur le « terrain » amène logiquement celle du rôle des partenaires locaux. Les liens créés sont solides mais on peut noter des hésitations entre partenariats « techniques » et plus « stratégiques »

L'association de parties prenantes locales à l'action est « dans les gènes de Electriciens sans frontières » : travailler avec les acteurs locaux, les bénéficiaires, les associations locales, les entreprises, les impliquer de manière vertueuse, ne pas proposer un projet qui soit parachuté.

S'appuyer sur une stratégie de renforcement des compétences locales, et notamment des jeunes, n'est pas non plus nouveau à Electriciens sans frontières : Certains de ses projets sont centrés sur le renforcement de capacités locales, avec par exemple des appuis aux formateurs des centres de formation, sur des supports pédagogiques, des travaux pratiques... Et chaque fois que possible - car parfois contraint par l'enclavement, l'isolement des villages – des jeunes locaux sont associés aux travaux, mais pas forcément de manière aussi structurée qu'à Notsé. Depuis plus de 15 ans Electriciens sans frontières travaille par exemple au Sénégal avec des centres de formation professionnelle qui assurent désormais les contrats de maintenance électrique pour les centres de Santé (avec un volume d'activité qui en permet la rentabilité et la pérennisation). Au Laos, la formation de techniciens a fait tache d'huile en permettant la diffusion de nouvelles technologies etc... La mise en œuvre de projets elle-même peut d'appuyer à terme sur des ONG relais (ex. Tin Tua et ses centres de formation professionnels au Burkina Faso dans des zones où l'accès est difficile pour des raisons de sécurité – Ouest Burkina et Niger)

Les autorités locales sont également considérées comme des partenaires à Notsé, le premier DPS a eu notamment un rôle très important en termes de centralisation de l'information, son remplacement a eu en revanche un impact négatif sur la communication et les avancées du projet.

Pour les partenaires techniques et fournisseurs de matériels, le fait que Electriciens sans frontières intervienne sur le long terme sur la zone est aussi un facteur de motivation supplémentaire et de mise en confiance pour ces partenaires locaux. La société Soleil Energie a notamment été particulièrement impliquée et proactive, montrant qu'elle avait envie que ça marche, évidemment pour des raisons commerciales mais pas seulement, s'impliquant même quand les problèmes et pannes n'étaient pas de leur responsabilité ou garantie.

Mais la frontière entre partenaire et prestataire reste parfois floue notamment en matière d'ingénierie sociale et d'accompagnement des acteurs locaux

Electriciens sans frontières, Aquassistance, ADT recherchent clairement et avant tout des relais de confiance et les aident le cas échéant à monter en compétences. Ceux-ci peuvent ensuite, à terme, proposer de nouvelles initiatives, des personnes et structures « qui peuvent recevoir des recommandations et le mettre en œuvre, faire des recherches etc... »

Elles sont visiblement moins à l'aise dans la relation avec l'ONG locale ETD, organisation qui développe elle-même depuis plusieurs années ses interventions autour de plans stratégiques et de partenariats régulièrement évalués. La collaboration est jugée ici un peu décevante : il ressort même des entretiens une sensation de dégradation de cette relation, un manque d'implication de ETD, après une période initiale et un premier contact pourtant très riche au moment de l'élaboration du projet.

Celle-ci est imputée à un changement de la personne qui était l'interlocuteur de Electriciens sans frontières sur la zone, et un manque de moyens mis à disposition de son personnel terrain par son siège. Visiblement les attentes créées par la redéfinition des appuis et de ETD en cours de projet (ETD était cantonné à un rôle très limité à l'origine) notamment pour l'accompagnement des CLG au-delà de leur formation ont été déçues. Même si ETD est considéré par ailleurs comme un facilitateur du projet qui a été important dans plusieurs situations : pour construire le programme de formation des CLG et ses séances, mais aussi par exemple pour des aspects logistiques (importation de matériel), pour l'identification des prestataires dans le cadre du COVID.

Les attentes sur ce partenariat pour une deuxième phase de projets sont fortes mais à clarifier avec cette organisation : écouter ce qu'ETD entend par « stratégie de diversification de ses partenariats » et définir ce que Electriciens sans frontières attend d'un partenariat spécifique avec un partenaire ONG

qui est un professionnel de l'accompagnement des acteurs politiques et économiques locaux et non un simple opérateur technique.

Une pérennité des aménagements qui reste la question centrale de l'évaluation

Même si comparée à 2006, la situation actuelle « c'est le Pérou et est quasi inespérée », et que les évolutions sont jugées considérables, les entretiens font également apparaître les questionnements récurrents sur la pérennité des aménagements, non pas pour des questions techniques mais bien par manque d'appropriation de leur fonctionnement par les acteurs locaux : Le fait qu'une citerne puisse encore devenir inutile pour une simple fuite, que l'entretien des structures collectives n'est pas encore dans les us locaux pose question à des acteurs qui connaissent bien par ailleurs le contexte local

Une déception est de n'avoir pas été capable de mobiliser davantage les autorités, surtout les ministères, les directions régionales bien qu'ils aient toujours été invités « *Nous n'en avons pas eu de retours alors que cela a demandé beaucoup d'énergie.* »

Cette pérennité repose aussi sur des facteurs sur lesquels les partenaires ont peu de prise telle que l'exemplarité des chefs et autorités qui devrait ruisseler vers la base, un facteur humain, culturel (les hommes qui décident et femmes qui lorsque la pompe est en panne subissent et vont chercher l'eau plus loin). Par exemple le chef de village de Akakpé est très impliqué. Il s'agirait d'identifier d'autres personnalités un peu fortes pour améliorer les interventions.

Il y a en tous cas un réel enjeu perçu à bien positionner le DPS, ETD, en priorité sur ces questions de pérennité, améliorer la gestion des infrastructures, explorer les pistes de privatisation partielle, de délégation de service ; s'interroger aussi sur l'impact de l'électrification de la zone par l'état (l'arrivée attendue depuis longtemps du raccordement au réseau électrique (Asrama, Kponou))

Il s'agira aussi de mieux identifier les besoins en matière de renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale : Les communes se sont ainsi engagées à réaliser plein de choses pour lesquelles elles ont la légitimité, et parfois des moyens financiers (subventions), mais elles n'ont pas les compétences.

Il s'agira enfin d'approfondir des sujets clefs tels que le suivi par les autorités de la santé de l'exécution budgétaire des dispensaires, de leur gestion des équipements et de leur paiement de l'eau et de l'électricité, également valable dans le secteur de l'enseignement, contrer les effets négatifs du turnover des agents de l'Etat dans ces deux secteurs, convaincre ces agents de s'impliquer même quand ce n'est pas dans leur domaine, leur corps de métiers.

Cela pourrait aussi passer par un re questionnement partiel du mode de fonctionnement sur des projets pluriannuels : « *C'est un peu lié à notre méthode d'intervention mais on a toujours un peu l'impression que les gens sur place attendent les visites suivantes pour régler les problèmes techniques* ».

Autres attentes vis-à-vis de l'évaluation externe :

Cette évaluation est une étape clef : elle doit permettre de bien identifier les conditions et clefs de réussite : le relationnel ? la pédagogie ? la posture ? l'acceptation ? (au sens appropriation), l'équipe projet, ses qualités (savoir être , le savoir-faire , dimension culturelle) et compétences (projet, planification...) nécessaires

Elle doit poser des questions utiles aux conventions de transfert des équipements, au niveau des comités et des nouvelles autorités locales, et la question du périmètre des formations et de la sensibilisation aux delà des CLG et des contrats de maintenance.

Pédagogiquement l'évaluation doit permettre d'apprendre, aider à décoder les conditions de réussite.